



# L'HISTOIRE DES PIONNIERS DE MASCOUCHE DE 1717 À 1750



Réalisée par Claude Martel  
Juillet 2017

*Cette recherche est réalisée grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenu entre la Ville de Mascouche et le Ministère de la culture et des communications.*

# L'histoire des pionniers de Mascouche 1717-1750

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>4</b>
<b>Chapitre 1 : Le contexte géographique</b>	<b>5</b>
1.1 Le territoire	5
1.2 La physiographie du territoire	5
1.3 La rivière Mascouche	6
<b>Chapitre 2 : Le cadre seigneurial</b>	<b>7</b>
2.1 Le régime seigneurial	7
2.2 Les seigneurs et l'évolution de la seigneurie de Lachenaie	7
<b>Chapitre 3 : Le développement du territoire sous le régime français</b>	<b>10</b>
3.1 La côte de Lachenaie	10
3.2 Rivière Mascouche ou côte Saint-Jean-Baptiste	10
3.3 Le fief Martel	13
3.4 L'arrière-fief de la Gobelotte	13
3.5 Tenir feu et lieu	14
<b>Chapitre 4 : La population</b>	<b>16</b>
4.1 Le premier noyau de censitaires de 1717	16
4.2 Portrait des premiers censitaires de 1717	18
4.3 Les premiers véritables habitants et un portrait de 1724	24
4.4 L'essor démographique 1724-1750	34
4.5 Les pionniers de 1750	39
<b>Chapitre 5 : La société</b>	<b>45</b>
5.1 Le secours de la religion	45
5.2 La milice, les notables et les gens de métier	49
5.3 Les chemins	52
5.4 Les événements de la vie	53
<b>Conclusion</b>	<b>59</b>
<b>Annexe : Les fiches de familles</b>	<b>67</b>

La photo en couvert présente une maison de colonisation que l'on pouvait encore observer dans le rang du Grand-Coteau (ch. Saint-Henri), au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (photo : collection Claude Martel)

## Introduction

L'année 2017 marque le tricentenaire de la concession des 20 premières terres du territoire mascouchois. Pour l'occasion, la Société d'histoire de Mascouche présente, le 19 août 2017, un événement festif et éducatif ayant pour titre la « Fête des Pionniers de Mascouche ».

D'entrée de jeu, mentionnons que les connaissances historiques sur Mascouche sont plutôt limitées, particulièrement en ce qui a trait aux premières années de l'histoire locale, du processus de colonisation et de l'identité des familles pionnières. C'est dans ce contexte qu'au printemps 2017, la Société d'histoire de Mascouche, une composante de la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM), confiait un mandat au géographe-historien Claude Martel, afin de réaliser une recherche historique qui présente et met en contexte l'arrivée des premiers colons sur le territoire de Mascouche.

Bien entendu, l'ampleur du sujet d'étude nécessiterait la réalisation d'une « thèse de maîtrise », et le mandat ici octroyé ne permet donc pas une étude approfondie du sujet. Malgré tout, les recherches sommaires qui ont été effectuées ont permises de dégager suffisamment d'informations pour dresser une liste quasi complète des censitaires qui ont été les acteurs du processus de colonisation de Mascouche. L'étude permet également de comprendre l'évolution du territoire et de dresser un petit portrait de la société pionnière de Mascouche.

L'étude s'amorce avec la concession des premières terres le 27 octobre 1717 et se termine par le premier acte d'état civil marquant la fondation officielle de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, le 29 décembre 1750. Elle dresse donc un portrait évolutif de la société pionnière de Mascouche couvrant les 33 premières années d'existences de cette communauté. On y traite d'abord du portrait géographique du milieu qui conditionne l'occupation du territoire. Par la suite, on aborde le cadre seigneurial sur lequel reposait la tenure des terres et les règles de société afférentes à ce régime. On présente également le processus d'évolution du territoire avec le développement des différents rangs et faubourgs qui caractérisent le territoire mascouchois. L'élément central de l'étude est sans conteste l'évolution de la population. On dresse d'abord un premier portrait des premiers censitaires de 1717. Puis on observe les premières familles pionnières en s'appuyant sur un inventaire des terres réalisé en 1724. Vient ensuite, l'essor démographique qui permet de visualiser l'avancé de la colonisation entre 1724 et 1750, pour finalement dresser un portrait des pionniers lors de la fondation de la paroisse, en 1750.

L'étude se termine par une petite analyse de la société où l'on explique l'accès aux services religieux, l'enjeu des chemins carrossables, les personnages clés et les petits événements de la vie. Enfin, une volumineuse annexe présente les fiches des 231 familles pionnières de Mascouche. On y présente des détails généalogiques (naissance,

mariage, décès, enfants), et une série d'informations relatées par les actes des notaires (concession, acte de vente, obligation, etc.) qui permettent de dresser un portrait sommaire de chacune des familles et de comprendre leur interaction communautaire et leur relation avec le territoire de Mascouche.

## **Méthodologie**

Puisqu'il n'existe aucun livre traitant de l'histoire des pionniers de Mascouche, nous avons dû recourir à de nombreuses bases de données pour dresser, de toute pièce, la liste des familles pionnières. À partir de la banque notariale *Parchemin*, nous avons extrait tous les actes de notaires qui ont un lien avec Mascouche et les 231 familles des premiers censitaires. Bien que cette base de données ne permette pas de retrouver toutes les transactions foncières, elle donne suffisamment d'information pour suivre le processus de concession des terres, et comprendre le « marché immobilier » de l'époque.

En second lieu, il fallait dresser un portrait « généalogique » de chacune des familles, notamment, afin de différencier les cinq Pierre Beauchamp ou les quatre Joseph Beauchamp ou Jean-Baptiste Berloin dit Nantel! Bref, l'exercice permit d'établir les liens familiaux et un portrait le plus précis possible de chacune des familles avec leurs enfants. Pour ce faire, nous avons utilisé les répertoires du *Programme de recherche en démographie historique* de l'Université de Montréal, pour les paroisses de Lachenaie, Mascouche et Saint-François-de-Sales. Nous avons également utilisé le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730*, de René Jetté, ainsi que plusieurs bases de données en ligne telle que *Généalogie du Québec et d'Amérique française* (nos origines), *Mes aïeux*, *Ancestry.ca*, etc. Enfin, nous avons consulté, sporadiquement, les répertoires de baptêmes, mariages et sépultures, des paroisses de Saint-Charles-de-Lachenaie et Saint-Henri-de-Mascouche, publiés par la Société de généalogie de Lanaudière.

Nous avons également puisé des informations dans la thèse de maîtrise de Mario Nadon, intitulée *Le premier demi-siècle de Lachenaie (1670-1724)* (Université de Montréal, 1983), qui a permis de retracer les premiers censitaires et l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Lachenaie, en 1724. On ne peut passer sous silence quelques extraits puisés dans la brochure *La maison Renault*, produite par Jean-Claude Coutu, en 1986. Enfin, bon nombre d'informations proviennent du fonds de recherche de l'auteur qui figure parmi les sources historiques les plus documentées sur Mascouche, notamment pour la période du régime français.

Nous prévenons le lecteur que plusieurs informations ponctuelles présentées dans ce rapport, notamment les dates d'implantation ou de départ des colons de Mascouche mériteraient d'être validées par des études plus poussées. Néanmoins, l'analyse du processus de colonisation est fiable.

# CHAPITRE 1 : LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

## 1.1 Le territoire

Le territoire formant l'actuelle ville de Mascouche est plus petit que son territoire d'origine. Des parties ont progressivement été amputées en faveur des paroisses de L'Épiphanie, Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Lin et La Plaine. Toutefois, la portion colonisée en 1750 se trouvait au sein des limites actuelles de la ville. Conformément aux cadres du régime seigneurial, aboli en 1854, les limites d'une paroisse devaient, en principe, être incluses dans une seule et même seigneurie. C'est pourquoi les limites primitives de Mascouche vont être tributaires des limites de la seigneurie de Lachenaie.

## 1.2 La physiographie du territoire

Le processus de colonisation d'une seigneurie était très étroitement lié au potentiel agricole des sols; un élément que les premiers explorateurs, arpenteurs, à la solde du seigneur s'attardaient vivement à relever, afin de concéder en tout premier lieu les terres présentant le meilleur rendement agricole possible. Ces terres prenaient place généralement en bordure des principaux cours d'eau; ces voies qui serviront de premières routes d'accès au territoire à coloniser.

En ce qui concerne le potentiel agricole des sols, il varie selon le type de sol que présente chacun des ensembles ou sous-ensembles physiographiques répartis sur le territoire. On constate rapidement que Mascouche compte deux grands ensembles physiographiques, soit la grande plaine limoneuse-argileuse de la rivière L'Assomption à l'est, et le « coteau » formé par le plateau de Terrebonne, à l'ouest. La démarcation entre les deux ensembles est très perceptible dans le paysage, et marquée par le dénivelé d'environ 25 mètres formé par le petit escarpement relativement abrupt, que les gens de la région désignent comme le « coteau ». À l'est de Mascouche, la plaine de L'Assomption comporte un sol agricole de bonne qualité, permettent entre autres la culture des céréales, élément de base dans l'agriculture coloniale. Ces belles terres prennent place de part et d'autre de la rivière Mascouche entre les limites de Lachenaie, au sud, et le « pied du coteau » au nord-ouest. À l'ouest du territoire, le plateau comporte un sol majoritairement sablonneux, qui ne permettait pas une bonne culture des céréales, selon les pratiques agricoles de l'époque. C'est pourquoi, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les terres sablonneuses du « coteau » resteront en bois debout et serviront essentiellement de terres à bois aux gens de Mascouche, de Lachenaie et de Terrebonne. Encore aujourd'hui, la partie sise sur le « coteau » est majoritairement boisée, malgré l'amélioration des techniques agricoles et les vagues successives d'urbanisation qui se sont effectuées dans cette partie de la ville.

Un autre sous-ensemble, un peu moins perceptible, prend place au sud-est du territoire, il s'agit de la platière de Le Gardeur. Formée d'un dépôt de sable et de sols pauvres et marécageux, on la retrouve à l'est de la rivière Mascouche, sur les terres du Bas de Mascouche Sud, au sud la Cabane-Ronde et au sud du Fief Martel. Moins attrayantes, ces terres étaient à peine défrichées en 1750, alors que l'avancée de la colonisation atteignait déjà les terres du Grand Coteau, autrement appelées les « grandes prairies »,

au nord du territoire. D'ailleurs, la tradition orale veut que ces terres sises autour du ruisseau des Grandes-Prairies n'étaient « qu'un vaste marais stérile et d'un difficile accès ». Nous croyons que cela a dû être un frein momentané à la colonisation de ce secteur, vers les années 1760-70, du moins tant que le marais ne fut pas drainé et canalisé.

### **1.3 La rivière Mascouche**

Pour sa part, la rivière Mascouche, également désignée sous le nom de Saint-Jean-Baptiste, prend sa source via quelques ruisseaux situés à Sainte-Monique (Mirabel). La rivière Mascouche proprement dite s'amorce à la limite de Sainte-Monique et Saint-Janvier. Elle fait un parcours de 58 km, traversant le sud de Sainte-Anne-des-Plaines, le nord de Terrebonne, le centre de Mascouche pour terminer sa course sur la rivière des Mille-Îles, à la hauteur de Lachenaie. Elle forme un bassin hydrographique de 411 km<sup>2</sup>.

Dès l'arrivée des premiers colons dans la région, il est d'usage d'appeler ce cours d'eau du nom de rivière Maskoueche, de la Maskouche ou de Maskouche. Lorsque les premières terres sont concédées sur le territoire de Mascouche, en 1717, on désigne l'endroit du nom de « Rivière Mascouche ». Le rang prend le nom de côte Saint-Jean-Baptiste, c'est pourquoi on utilise fréquemment ce toponyme pour désigner la rivière. D'ailleurs, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle on emploie fréquemment le toponyme rivière Saint-Jean-Baptiste, mais depuis 1971, celui de rivière Mascouche est officialisé. Au cours des années 1700, on utilise autant « Maskouche » que « Mascouche ». Vers 1800, la lettre « k » dans « Maskouche » disparaît.

En résumé, le territoire propice à la colonisation est tributaire des sols argileux que l'on retrouve en bordure de la rivière Mascouche, et ce, depuis Lachenaie jusqu'à la pente du « coteau », puis jusqu'à l'ancien marais des « grandes prairies », au nord.

## CHAPITRE 2 : LE CADRE SEIGNEURIAL

### 2.1 Le régime seigneurial

La Nouvelle-France est un pays neuf où la France cherche à établir des colons en leur concédant de nouvelles terres. Les autorités françaises vont s'inspirer quelque peu du modèle féodal français, et vont instaurer le régime seigneurial pour peupler la nouvelle colonie. La seigneurie devient ici le territoire communautaire de référence. Le terroir est divisé en bandes de terres perpendiculaires au fleuve Saint-Laurent qu'on désigne sous le nom de seigneuries. Chacune d'elle est attribuée à un seigneur, celui-ci devient un grand propriétaire terrien, qui concède des terres à des censitaires (colons). Le censitaire ne sera jamais propriétaire de sa terre, mais il peut la conserver, la vendre ou la transmettre à ses descendants dans la mesure qu'il respecte les devoirs du censitaire. Parmi ces devoirs, on retrouve l'obligation de défricher sa terre, de faire les corvées exigées par le seigneur, principalement de voir à l'entretien des chemins, de payer annuellement un impôt, de payer une taxe de 8 1/3% s'il y a vente de la terre, ainsi que l'obligation de remettre le 14<sup>e</sup> minot de blé moulu au moulin du seigneur. Le seigneur a également plusieurs droits, dont celui de reprendre la terre s'il juge ces conditions non respectées. Le seigneur doit en plus assurer la protection des lieux, fournir un moulin à farine, un terrain pour l'église catholique, puisqu'aucune autre religion n'est permise, et assurer la basse justice sur le territoire de sa seigneurie. Mentionnons que les seigneuries sont concédées à de nobles gens ou à des officiers militaires, en guise de récompense.

### 2.2 Les seigneurs et l'évolution de la seigneurie de Lachenaie

#### Pierre Legardeur de Repentigny

C'est dans ce cadre établi par le régime seigneurial qu'est concédée la seigneurie de Repentigny, le 16 avril 1647, à Pierre Legardeur de Repentigny, un des principaux instigateurs de la colonisation de la vallée du Saint-Laurent. La nouvelle seigneurie forme un vaste territoire de 29 km sur 30 km, qui englobe aujourd'hui plusieurs localités, dont Repentigny, Lachenaie, Mascouche, Saint-Lin—Laurentides, Saint-Roch-de-l'Achigan ou Saint-Esprit, pour ne nommer que celles-ci. Malheureusement, Legardeur meurt l'année suivante et sa veuve, Marie Favery, ne pourra coloniser le territoire en raison d'un conflit avec les Iroquois.

#### Charles Aubert de La Chesnaye

En 1670, Jean-Baptiste Legardeur, fils de Pierre, cède 90% de la seigneurie au riche homme d'affaires, Charles Aubert de La Chesnaye. La nouvelle seigneurie prend le nom de Lachenaie (La Chesnaye) et Legardeur ne conserve que la portion sise entre le fleuve et la rivière L'Assomption, où prit forme la localité de Repentigny.

Le seigneur Aubert ne tarde pas à coloniser sa seigneurie. Il amorce la concession des terres en 1673, le long de la rivière des Mille-Îles. Aussitôt, il s'affaire à ériger son domaine seigneurial qui consiste à une large pointe de terre, sur la rivière des Prairies, entre la pointe de l'Île Jésus et la rivière L'Assomption. Un petit manoir seigneurial est

construit dans lequel prend place la première chapelle de Lachenaie. Un moulin à vent banal est construit face à la pointe de l'Île Jésus; le domaine devient le cœur économique et social de la seigneurie de Lachenaie.

Hormis un bref intermède de 1680 à 1684, où la seigneurie est détenue par Pierre-Noël Legardeur de Tilly, Aubert est propriétaire de la seigneurie jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la guerre franco-iroquoise qui sévit de 1684 à 1701 va réduire à néant toute tentative de développement à Lachenaie, d'ailleurs cette localité est la plus sévèrement touchée de toute la colonie. En 1699, Charles de Couagne tente de mettre en valeur la seigneurie, mais n'y parvient pas.

### Raymond Martel

À compter de 1700, les terres de Lachenaie passent aux mains de Raymond Martel, mais il ne peut faire mieux vu l'état de délabrement avancé du domaine seigneurial (moulin, manoir, ferme). Cela implique un investissement qu'il ne peut consentir. Comble de malheur, Martel se noie en 1708; son épouse Marie-Anne Trottier prend la relève, mais ne réalise aucun développement tangible. Peu avant sa mort, Martel va concéder un fief à son fils Pierre, âgé de seulement 7 mois; il prendra le nom de Fief Martel. En 1712, la veuve Martel prend un second époux, Louis Audet de Piercot, sieur de Bailleul, qui prend alors la gérance de la seigneurie et du fief Martel. Mais la succession Martel compte de nombreuses dettes au point où la seigneurie est saisie.

### Pierre Legardeur de Repentigny – le petit-fils

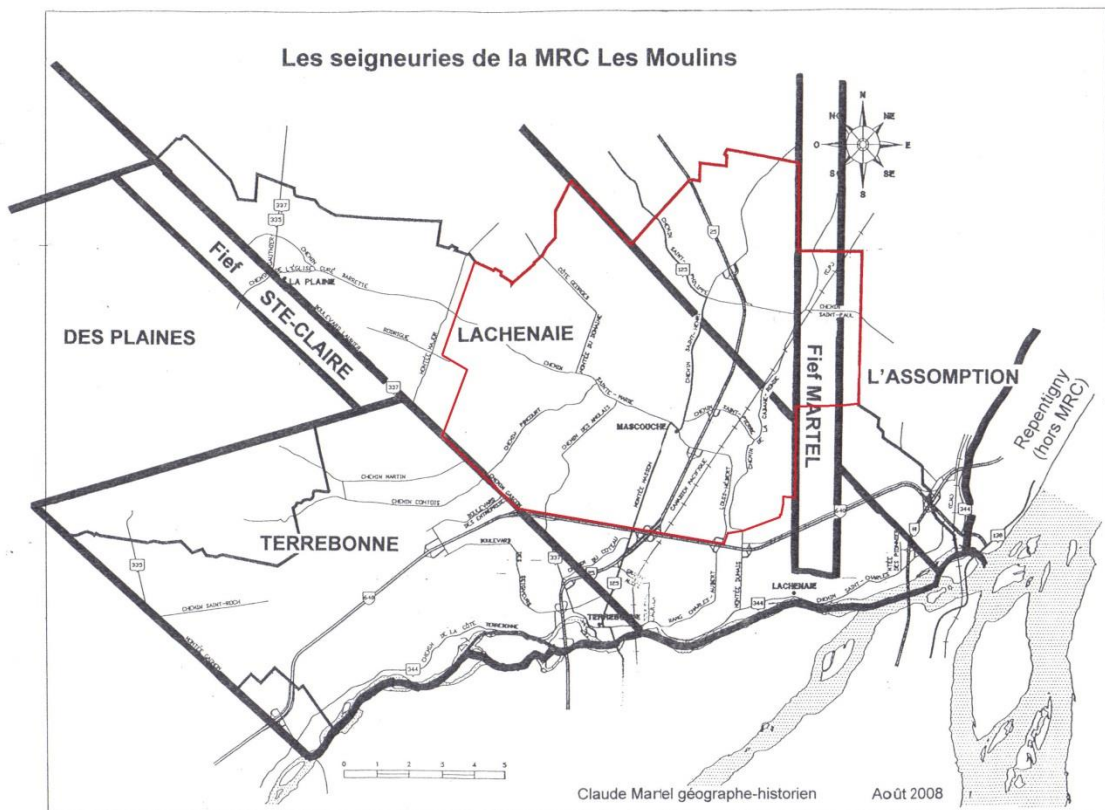
Le 3 mai 1715, la seigneurie est vendue à l'enchère et adjugée à Pierre Legardeur de Repentigny (le petit fils du premier seigneur), pour la somme de 38 300 livres; la veuve Martel ne recevra que le tiers de cette somme. Le domaine est toujours dans un état lamentable, si bien que Legardeur profite de l'occasion pour compléter la construction d'un nouveau moulin à vent à proximité de l'ancien. Il s'investit également dans l'ouverture de nouveaux rangs, le long de la rivière L'Assomption et de la rivière Mascouche. Il concède même les terres du domaine de Lachenaie, ne conservant qu'une seule grande terre en guise de domaine seigneurial, qui longe la limite est du Fief Martel. Pierre fait donc fructifier son investissement. Au décès de Pierre Legardeur, en 1736, son épouse, Agathe de Saint-Père délègue ses pouvoirs à un administrateur, Charles Héry, lequel demeure en fonction jusqu'au décès de la seigneresse, en 1748.

### Les héritiers Legardeur

Les héritiers Legardeur prennent en charge la seigneurie de Lachenaie après la mort de leur mère. De 1749 à 1753, ils font une douzaine de transactions entre eux, par lesquelles ils échangent et vendent successivement leurs parts dans la seigneurie. Parmi ces transactions, la plus importante est l'acte de partage de 1750, impliquant les sept héritiers. La seigneurie est alors divisée en deux parties, chacune ayant 140 arpents de front. La première revient aux dames (seigneurie de Lachenaie), la seconde aux messieurs, laquelle prendra plus tard le nom de seigneurie de L'Assomption. L'acte de partage de 1750 divise donc le territoire de Mascouche en deux « parties » de seigneuries, auxquelles s'ajoute le fief Martel qui forme un long rectangle à la limite est

du territoire, et dont les limites sont bien perceptibles dans le rang de la Cabane-Ronde. En ce qui a trait aux limites des deux parties de la seigneurie, elles ne sont pas perceptibles dans le paysage, puisque la concession des terres fut effectuée avant l'acte de partage. Néanmoins, elle forme une ligne en diagonale des terres, entre le « coin » des terres de Lachenaie et la base des terres de la côte Saint-Philippe.

Vous avez sans doute remarqué qu'il n'est nullement question du domaine seigneurial situé aux rapides de Mascouche, et pour cause, ce domaine ne sera érigé qu'en 1766. On retient donc que le domaine et le moulin seigneurial des pionniers de Mascouche sont situés sur la côte de Lachenaie, à 2,5 km à l'est de l'église paroissiale de Lachenaie.



## CHAPITRE 3 : LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

### 3.1 La côte de Lachenaie

Si les premiers colons sont déjà présents en bordure de la rivière des Mille-Îles, en 1672, ce n'est que le 6 février 1673 que sont concédées les premières terres de la seigneurie de Lachenaie. L'excellente qualité des terres en fait un lieu recherché, si bien que deux tiers des terres de Lachenaie sont déjà concédées en 1676. La guerre franco-iroquoise va non seulement paralyser le développement, mais le deux tiers de la population se fait tuer ou fuit le secteur. En 1699, la concession des terres reprend, si bien qu'en 1712, toutes les terres sises entre Terrebonne et le domaine seigneurial de Lachenaie sont concédées. Lorsque Pierre Legardeur acquiert la seigneurie, en 1715, il concède les terres du domaine, si bien, qu'en 1717, il ne reste plus aucune terre disponible en front de la côte de Lachenaie. Quelques terres ont déjà été concédées le long de la rivière L'Assomption. Tout en poursuivant les concessions sur cette côte, Legardeur dut probablement avoir des demandes des habitants de Lachenaie qui auraient aimé recevoir de nouvelles concessions, adjacentes aux terres de Lachenaie, afin de pouvoir y établir leurs enfants. Il devenait donc pertinent pour Legardeur d'ouvrir une nouvelle côte, adossée aux terres de Lachenaie.

### 3.2 Rivière Mascouche ou côte Saint-Jean-Baptiste

#### Le Bas de Mascouche Nord

L'étude du notaire Nicolas Senet dit Laliberté, de Pointe-aux-Trembles, accueille en ce 27 octobre 1717 le seigneur Pierre Legardeur de Repentigny accompagné des 18 premiers censitaires de Mascouche, lesquels recevront en concession du seigneur Legardeur les 20 premières terres de la « rivière Mascouche ». Ces 20 terres, en fait il y a 19 terres, puisque l'une d'elles, la numéro 2, reçoit une augmentation de terre, c'est-à-dire, un ajout de 25 autres arpents en profondeur. Ainsi, ces 19 terres correspondent aux terres numéro 1 à 19 du terrier seigneurial de Lachenaie et forment les terres figurant au cadastre du rang Nord du Bas de Mascouche. En d'autres mots, pour ceux qui sont moins familiers avec le territoire, ce sont les terres adjacentes aux actuelles rues Louis-Hébert et Longpré.

#### Le Bas de Mascouche Sud

Une première section de la rive ouest de la rivière Mascouche est concédée en 1717, il faut attendre en 1719 et 1720 pour que l'on concède les terres du côté est de la rivière, dans une portion de la côte qui sera plus tard désignée sous le nom de rang Sud du Bas de Mascouche. Faut-il souligner que ces terres présentent un potentiel agricole limité. D'ailleurs, on constate que plusieurs censitaires de la rive ouest de la rivière se font concéder une terre du côté est, vis-à-vis la leur et que celles-ci ont dû servir principalement de « terres à bois ». Très peu de colons iront s'établir dans ce rang, d'ailleurs, en 1750, ils n'étaient que deux habitants selon nos recherches.

### La Cabane-Ronde

À la jonction actuelle des chemins Saint-Pierre et de la Cabane-Ronde, s'amorce du côté nord, le rang de la Cabane-Ronde, dont les terres ont la devanture sur le ruisseau du même nom. Si les trois premières terres sont concédées le 25 septembre 1719, et que quelques autres concessions semblent être effectuées en 1724, il faut véritablement attendre le 20 mai 1747 pour que s'amorce la concession des terres de ce rang. Et pour cause, le ruisseau de la Cabane-Ronde n'est pas véritablement navigable et il ne semble pas y avoir de chemin digne de ce nom sur les lieux avant 1755, limitant ainsi la colonisation du secteur. De plus, le potentiel agricole des premières terres de ce rang est plutôt « moyen ».

Le 17 octobre 1721 s'ouvre le rang Saint-Pierre de la Cabane-Ronde, desservi par le chemin Saint-Pierre. Pour l'occasion, deux terres sont concédées « à la deuxième pointe au-dessus de la Cabane Ronde à la rivière Mascouche », le toponyme « Saint-Pierre » n'étant pas encore introduit. C'est donc en 1721 que l'on trouve la première mention du toponyme « Cabane Ronde ». On ne connaît pas l'origine de cette appellation, sinon que dans son ouvrage, *Mascouche en 1910*, l'auteur L.-A.-F. Crépeau mentionne que, selon une tradition orale, ce toponyme « fut donné à cause d'une cabane en forme de rotonde et qui servait dans les temps primitifs de la colonisation, où les attaques des sauvages étaient si fréquentes, de point d'observation et de lieu de refuge ». L'explication est douteuse puisque les attaques iroquoises ont eu lieu avant 1700 et sur les berges de Lachenaie. L'explication qui nous apparaît plausible est que les Amérindiens avaient l'habitude de construire des « cabanes rondes », il est donc possible que cette cabane puisse être tout simplement qu'un cabanage amérindien. En ce qui a trait à la localisation de cette « cabane ronde », nous émettons l'hypothèse qu'elle devait se trouver dans le pourtour de l'embouchure du ruisseau de la Cabane-Ronde, au contact de la rivière Mascouche.

### Les terres des Lauzon

Quiconque observe une vue aérienne de Mascouche, remarque rapidement le tracé sinueux de la rivière et ces multiples changements de direction et sa succession de méandres. Avant d'avoir « montée » au niveau de la « Cabane-Ronde », la rivière crée un grand virage vers le nord-est; cet endroit se trouve même situé derrière les terres du Bas de Mascouche Nord. C'est en ce lieu plutôt central de la côte, que l'on choisira d'établir la future église paroissiale de Mascouche. C'est donc, le 10 juillet 1722 que l'on concède trois des quatre terres qui allaient, un siècle plus tard, former l'assise de la majeure partie du village de Mascouche.

### État des lieux en 1724

Lors de l'aveu et dénombrement de 1724, la côte Saint-Jean-Baptiste regroupe les terres de la rivière Mascouche entre la limite de Lachenaie et l'actuelle avenue Saint-Jean. On y dénombre 52 terres concédées à 41 censitaires, dont seulement 13 d'entre elles sont habitées. Donc, après sept ans de concession de terres, le territoire de Mascouche apparaît plutôt comme un vaste chantier forestier qu'une belle campagne verdoyante! Le défrichage des terres bat son plein; on est donc en plein processus de colonisation.

### Les faubourgs et le Petit Coteau

Les concessions vont se poursuivre au nord de l'actuel noyau villageois, de 1725 à 1739, dans ce qui constitue aujourd'hui l'avenue Saint-Jean (autrefois désigné sous le nom de faubourg Nord, faubourg Saint-Jean-Baptiste ou faubourg Bohémier), le rang du Petit Coteau (chemin Saint-Henri au sud de l'autoroute 25), puis en dernier lieu, dans le faubourg Ouest, aujourd'hui la rue Lapointe.

### Les Grandes Prairies

À la hauteur de la côte Saint-Philippe, la rivière Mascouche fait un grand détour et revient sur ses pas, en direction sud. Au nord de ce grand détour se déverse le ruisseau des Grandes Prairies qui va donner son nom à ce futur rang; on le désignera également sous le nom de rang du Grand Coteau. Une première mention de « la Grande Prairie vis-à-vis le grand détour » figure dans trois actes de concession de 1726, s'agit-il de ce lieu? La mention des terres des « Grandes Prairies » apparaît au début de l'année 1750, ce qui semble correspondre à l'amorce de la concession des terres du secteur.

### Origine du nom Mascouche

En ce qui concerne le toponyme Mascouche, les notaires vont essentiellement mentionner à la « rivière Mascouche » ou tout simplement à « Mascouche ». La façon d'écrire Mascouche varie selon les notaires, on lit « Maskouche » (49%), « Mascouche » (33%) ou « Masecouche » (17%); six autres variantes uniques ont été recensées, mais il s'agissait sans doute d'erreurs lors de l'écriture des actes. On utilisait également le toponyme « Mascouche de Lachenaye », par opposition à « Mascouche de Terrebonne », qui correspondait aux terres sises le long de la rivière Mascouche dans la seigneurie de Terrebonne. D'ailleurs, le premier nom de Sainte-Anne-des-Plaines était Sainte-Anne-de-Mascouche; les notaires ont toujours voulu ici éviter cette confusion, c'est pourquoi l'on ajoutait le nom de la seigneurie après le toponyme Mascouche.

Quelle est l'origine du nom « Mascouche »? Voici d'abord ce qu'en dit la Commission de toponymie du Québec: « D'origine amérindienne, plus précisément algonquine, Mascouche a pour sens ourson, de maska, maskwa, ours, forme de laquelle on a tiré maskoch, petit ours. Certains spécialistes estiment que ce mot véhicule plutôt la signification de prairie unie, interprétation davantage en accord avec la nature du territoire fertile et bien horizontal au cœur duquel a été implantée la ville et que corroborerait le nom de la municipalité voisine de La Plaine. Cependant, le père Joseph-Étienne Guinard, grand connaisseur de la toponymie amérindienne, dénonçait avec la dernière énergie le sens de plaine ». Dans *Mascouche en 1910*, Crépeau soutient la thèse présentée par l'abbé Georges Dugas, qui publiait un ouvrage sur l'histoire de Sainte-Anne-des-Plaines, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce dernier affirme que Mascouche est un dérivé de « Maskutew » (prononcez Mascouteou) en algonquin, signifiant une plaine ou une prairie unie. Crépeau souligne toutefois dans son ouvrage que d'après le père Lacombe, Mascouche provient plutôt de « Maskus », signifiant petit ours. Les Amérindiens auraient donné autrefois ce nom à la petite rivière qui coule ici et l'auraient appliqué à tout le territoire avoisinant. Bref, un siècle plus tard, nous ne

pouvons encore affirmer avec exactitude laquelle des deux thèses primes. Pour notre part, nous privilégions la thèse de « petit ours », sachant que chacun des clans d'une tribu avait l'habitude de désigner « leur » rivière de campement d'hiver sous le nom d'un animal. Ainsi, le clan du petit ours devait séjourner l'hiver, dans le bassin de la rivière Mascouche. À ce stade-ci, on ne peut que suggérer qu'un ethnolinguiste algonquin soit mandaté afin de faire lumière sur l'origine du toponyme Mascouche.

#### L'usage de côte Saint-Jean-Baptiste

Quant à l'usage du toponyme « côte Saint-Jean-Baptiste », il est très rarement utilisé. L'acte de concession des premières terres, en 1717, mentionne que les terres sont situées « à la côte de St Jean Baptiste dans la rivière Mascouche à Lachesnaye », mais il ne fait aucun doute que le toponyme d'usage est bien celui de « rivière Mascouche ».

Le notaire Lepailleur utilise le nom « côte St Jean Baptiste », le 3 avril 1719, et il ne le fait qu'une seule fois. Le notaire Senet l'utilise également une seule fois en 1727, alors que Janvrin dit Dufresne en fait usage unique en 1736. C'est le notaire de Saint-François, Charles-François Coron, qui l'introduit dans ses actes en 1736, mais de façon sporadique, toutefois, son usage s'intensifie dans les années suivantes au point de remplacer le toponyme « rivière Mascouche », surtout après 1742. Notons également que le nom de rivière suit la même évolution, si bien qu'en seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, on retrouve fréquemment l'appellation de rivière Saint-Jean ou rivière Saint-Jean-Baptiste.

### **3.3 Le fief Martel**

Concédé à Pierre Martel, par son père le seigneur Raymond Martel, le 6 mars 1708, le fief forme une grande bande de terre allongée, prenant « racine » derrière les terres de la côte de Lachenaie, et s'étirant jusqu'à l'extrémité nord de la seigneurie. L'angle du fief est en diagonale de l'axe de la seigneurie de Lachenaie. Le fief Martel regroupe une bonne part des terres de la Cabane-Ronde, dans le secteur environnant le hameau du même nom. À la hauteur de Mascouche, le fief Martel forme un grand rectangle à la limite est du territoire. Mentionnons aussi qu'il est aussi désigné sous le nom de fief du Petit Lac, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il semble bien qu'aucune terre ne fût concédée sur le territoire mascouchois du fief Martel avant le 19 novembre 1748.

### **3.4 L'arrière-fief de la Gobelotte**

Le 8 septembre 1722, Pierre Legardeur concède à Jean-Jacques Catignon, un marchand de La Rochelle, établi à Montréal, un arrière-fief mesurant 8 arpents de front sur 40 de profond, sur les rives de la rivière Mascouche. L'arrière-fief prend le nom de la Gobelotte. Nous n'avons aucune idée de l'origine de ce nom ni de sa signification. L'arrière-fief correspond au terrier seigneurial no 41 et 42 et à la partie est du no 43. De façon plus contemporaine, il correspond aux lots numéro 318 et 319 du cadastre de 1880 et à la partie est du lot 317. Le 16 mai 1727, Catignon est décédé et sa veuve vend l'arrière-fief au marchand montréalais, Maurice Blondeau. Ce dernier, le revend le 4 février 1731 à Joseph Huboux dit Deslongchamps, qui le concède à son fils aîné Joseph, en 1742. Le fief Huboux devient la propriété du négociant Paul Lacroix (après 1764), qui

le revend en 1782 à François Guibord. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le terrier ne fait plus mention de l'arrière-fief de la Gobelotte.

### **3.5 Tenir feu et lieu**

#### Les obligations des censitaires

L'acte de concession d'une terre comporte plusieurs devoirs que doivent respecter le censitaire, dont celui de « tenir feu et lieu » sur la terre, c'est-à-dire, de l'occuper dans l'année qui suit l'acte de concession. Le censitaire a aussi l'obligation de construire une maison (cabane) habitable et de défricher au moins deux arpents, en plus d'entretenir un chemin large de 36 pieds devant sa terre, de clôturer son lot et de fournir les journées de corvée exigées par le seigneur. À défaut de se soumettre à ces règles, le seigneur peut récupérer la terre d'un colon.

En étudiant les « vas et viens » de nos censitaires, on remarque que la majorité d'entre eux ne rempliront pas ces devoirs et le seigneur Legardeur va, a quelques reprises, usée de son privilège et réunir bon nombre de terres à son domaine. Il semble ici évident que la plupart des concessions ont été faites à de jeunes hommes ou à des parents désireux d'établir leurs enfants. Dans la plupart des cas, les terres mascouchoises vont servir de réserve de terre pour établir les enfants des familles lachenoises. D'autres colons semblent déjouer quelque peu les règles et possèdent des terres soit à titre spéculatif, soit afin d'y placer des fermiers qui font le travail à leur place.

#### Le processus de défrichement des terres

Défricher la terre demande un effort soutenu, certains vont assurément démissionner après quelques années d'efforts, trouvant parfois une terre ailleurs qui répond mieux à leurs exigences. C'est pourquoi bon nombre de colons ne viendront jamais habiter à Mascouche et ne seront censitaires ici que pendant peu de temps. Pour ceux qui persévèrent, la famille est essentielle à l'accomplissement de la tâche. Pendant que certains défrichent du matin au soir, sur la terre de Mascouche, d'autres membres de la famille voient aux travaux de la ferme familiale, généralement située à Lachenaie.

La tâche qui attend les défricheurs est de taille et mettre une terre « en valeur » prend plusieurs années. Il faut d'abord abattre les arbres nécessaires à la construction d'une cabane rudimentaire qui permet au colon de passer un premier hiver ou de servir simplement d'abris. Équipé de sa hache, le colon s'attaque ensuite aux arbres de plus grande dimension qui lui fournissent les planches nécessaires à la construction d'une habitation permanente. Idéalement, la coupe de ce bois lui permet d'ouvrir une première clairière et d'installer quelques animaux de basses-cours. Un arpent à la fois, il faut ensuite arracher la majorité des souches et laisser pourrir celles qui résistent, pour les éliminer quelques années plus tard. Notre colon prend alors sa pioche et ameublit la terre pour la préparer à recevoir les premières semences, le printemps suivant. On estime que l'habitant accroît sa superficie mise en valeur d'un arpent en labours et de deux arpents en abattis après chaque année de labeur. Précisons dès lors que dans cette entreprise de colonisation, hommes, femmes et enfants contribuent également; le

défrichement de la terre exige que tous mettent l'épaule à la roue, sans distinction de sexe. Défricher, brûler, construire, piocher, récolter constitue le lot des habitants au même titre que coudre, cuisiner, entretenir la maison, nourrir le bétail et plus encore.

Chaque année de travail permet donc à une famille d'ajouter un ou deux arpents à ses terres cultivables, d'améliorer sa maison et ses bâtiments et développer son cheptel qui habituellement se compose d'une taure, d'une truie et de quelques volailles. Bref, il faut compter au moins dix ans de labeur intense pour dégager de la forêt la dizaine d'arpents labourables nécessaires à la survie d'une famille. Comme nous le verrons plus loin, il ne faut pas surprendre que le processus de colonisation de Mascouche ait duré pendant plusieurs décennies. L'aveu et dénombrement de 1724 est bien représentatif, alors que seulement 10 censitaires ont défriché plus d'un arpent; soit 5 entre 6 et 10 arpents, 4 entre 11 et 15 arpents et 1 qui a plus de 16 arpents. Nous verrons qui sont ces valeureux colons au chapitre traitant de la population. Bref, de nombreux colons se rendent au bout de ce processus. La liste des censitaires entre 1717 et 1750 présentée à la fin de la conclusion de cette étude permet de visualiser les censitaires de passage des plus tenaces.

#### La production agricole

En mode de colonisation, les pratiques agricoles doivent s'adapter aux superficies disponibles et aux exigences des cultures. À titre indicatif, l'essentiel des cultures est composé de céréales. Dans les années 1720, le blé occupe 56% de la production, les pois et menus grains 33%, l'avoine 9%, alors que le lin et le blé d'Inde ne font que 1% chacun. Le cheptel moyen est de quelques bêtes à cornes (vache, bœuf, veau, taure) quelques cochons, un petit nombre de moutons, des volailles. Il y a encore peu de chevaux, soit moins d'un par famille.

## CHAPITRE 4 : LA POPULATION

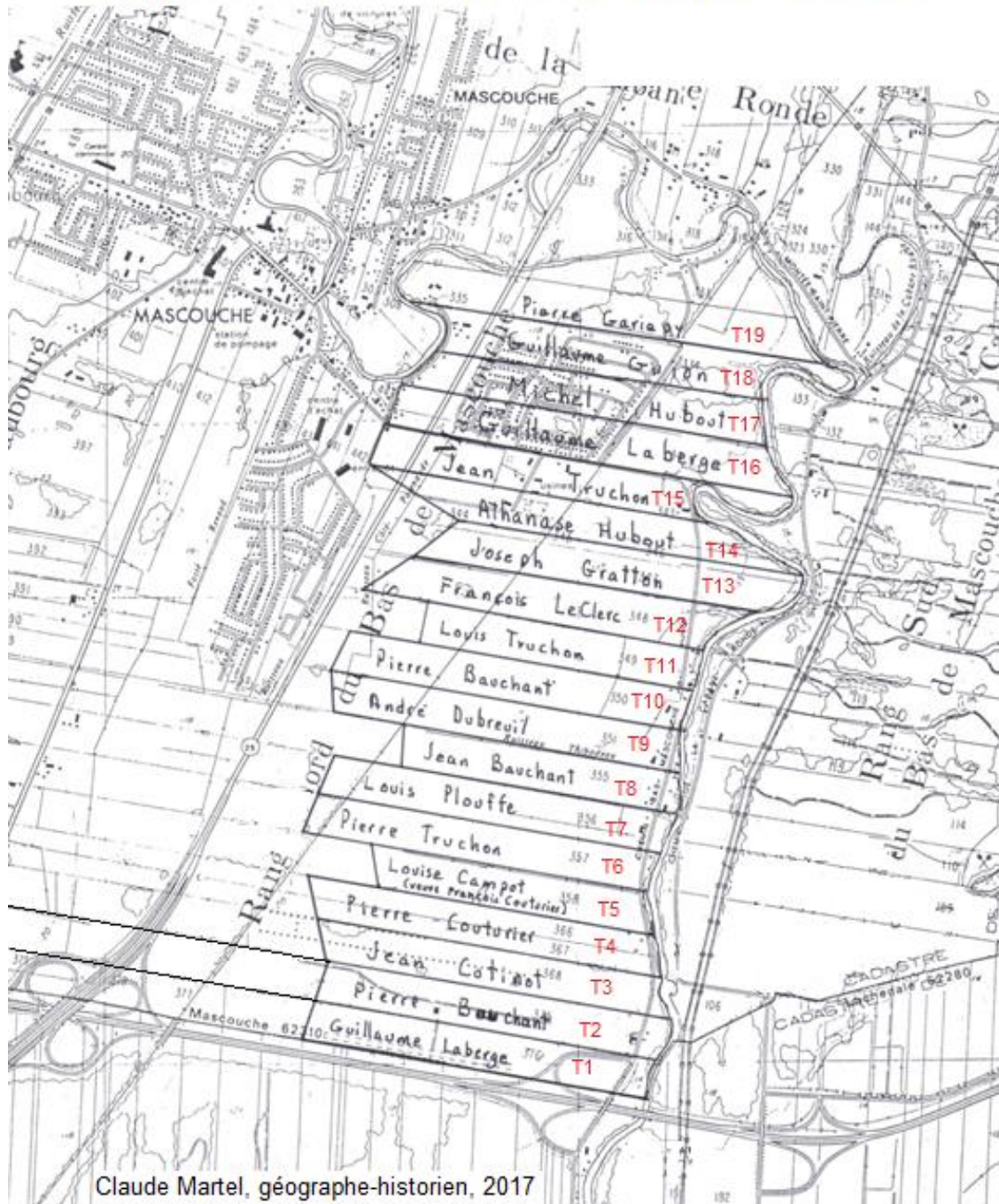
### 4.1 Le premier noyau de censitaires de 1717

Comme il fut mentionné, c'est le 27 octobre 1717 que le seigneur Pierre Legardeur de Repentigny concède les 20 premières terres de la « rivière Mascouche » à un premier noyau de censitaires formé de 18 habitants. C'est ainsi, que le notaire Nicolas Senet dit Laliberté procède à la rédaction des actes de concession. Les libellés se résument comme suit : « Concession d'une terre située à la rivière Mascouche, par Pierre Legardeur de Repentigny, écuyer, seigneur de Lachenaie et capitaine d'un détachement de la Marine, à ... » suivi du nom du colon. Voici d'ailleurs, la liste des premiers censitaires, dans l'ordre de concession rédigé par le notaire. Notez que nous avons conservé la graphie d'époque des noms et nous avons également ajouté, en référence, le numéro du terrier seigneurial correspondant. La carte sise jointe permet de visualiser la distribution spatiale de ces 20 premières terres.

1. Guillaume Laberge (T1)
2. Pierre Bauchant, de la côte de St Leonard en l'île de Montréal (T2)
3. Jean Cotinot (T3)
4. Pierre Bauchant, de la côte de St Leonard (augmentation de T2)
5. Pierre Couturier (T4)
6. Louise Campot, veuve de François Couturier (T5)
7. Pierre Truchon dit Levellé (T6)
8. Louis Plouffe (T7)
9. Jean Bauchant (T8)
10. André Dubreul (T9)
11. Pierre Petit dit Bauchant, de Lachesnay (T10)
12. Louis Truchon (T11)
13. François LeClerc (T12)
14. Joseph Graton (T13)
15. Athanase Hubout dit Deslonchant (T14)
16. Jean Truchon (T15)
17. Guillaume Laberge (T16)
18. Michel Huboux (T17)
19. Guillaume Guion (T18)
20. Pierre Gueriepy (T19)

Carte illustrant l'emplacement des premiers censitaires de la « Rivière Mascouche » lors de la première concession des terres le 27 octobre 1717

### Les premiers censitaires de Mascouche en 1717



Claude Martel, géographe-historien, 2017

## **4.2 Portrait des premiers censitaires de 1717**

Qui sont les premiers colons de Mascouche? Les prochaines pages sont consacrées à un court portrait des 18 censitaires pionniers. Les noms sont d'abord écrits de façon normalisée, mais si la graphie d'origine diffère, vous la retrouvez entre parenthèses. Les noms écrits en italiques indiquent que le censitaire ne s'est pas véritablement établi à Mascouche, ce qui ne veut pas nécessairement signifier qu'il ne soit pas venu défricher sa terre où même construit une cabane.

### ***GUILLAUME LABERGE (T1 ET T16)***

Fils de Guillaume Laberge et Marie Quentin de L'Ange-Gardien, sur la côte de Beaupré, il naît vers 1694. Comme plusieurs autres habitants de sa paroisse natale, Guillaume se retrouve à Lachenaie dans les années 1710. Il est bien possible que l'influence du Lachenois, Charles Mathieu, originaire de L'Ange-Gardien, ait contribué à l'apport de plusieurs résidents de ce coin de pays. Outre Laberge, d'autres censitaires mascouchois sont originaires de L'Ange-Gardien, citons Pierre Gariépy, Pierre Bourgouin, Jacques Muloin, Louis Roussin, Jacques Therrien, René Trudel, Jean-Baptiste Marois et Antoine Parent.

Il se fait concéder deux terres de 3 x 25 arpents chacune, en 1717; la terre no 1 est la première terre de la côte Saint-Jean-Baptiste, à partir des arrière-lots de la côte de Lachenaie, alors que la terre no 16 se trouve au nord de l'actuel chemin Sainte-Marie, après la courbe reliant la rue Louis-Hébert. Peu après s'être fait concéder ses terres, il vend la terre no 1, le 12 avril 1718, à Jean Barbaux dit Poitevin. Un mois plus tard, il se fait engager comme coureur des bois; il est donc absent de la région pendant tout l'été 1718. Le 3 avril suivant, il vend sa seconde terre (16) à Nicolas Chaput, de l'île Sainte-Thérèse. On peut donc prétendre qu'il a fait très peu de travaux de défrichement sur ces terres, d'ailleurs, il gagne la région de Contrecoeur où il passera le reste de ses jours.

### ***PIERRE BEAUCHAMP (BAUCHANT) (T2)***

Natif de Pointe-aux-Trembles, le 5 janvier 1676, fils de Jacques Beauchamp dit Legrand et Marie Dardenne, il épouse à l'église paroissiale Anne Bazinet (fille d'Antoine) le 2 mars 1699. Lors de la concession des premières terres de Mascouche, il reçoit une première concession de 3 x 25 arpents, ainsi qu'une « augmentation » de la même superficie à l'arrière du lot originaire. Il habite la côte Saint-Léonard au moment de la concession des terres. Il ne semble vraiment pas s'investir sur cette terre, car elle fut réunie au domaine du seigneur Pierre Legardeur, qui la concède à son fils, Jean-Baptiste, le 1<sup>er</sup> octobre 1720. Pierre décède le 29 août 1722, sa veuve s'établit par la suite à Saint-François.

### ***JEAN COTINEAU (JEAN-BAPTISTE COTINOT DIT LAURIER OU DESLAURIERS) (T3)***

Né le 9 juin 1678 à Lachenaie, il est baptisé à l'église la plus proche, soit celle de Pointe-aux-Trembles. Il est le fils de François et Madeleine Milot. Le 19 janvier 1704, il se marie avec Catherine Lamoureux (fille de Louis et Françoise Boivin). La famille est bien établie du côté de Lachenaie, mais il faudra bientôt établir le plus vieux des garçons. Jean se fait concéder la terre no 3 en 1717, mais le revend presque aussitôt, le 12 avril 1718, à

Gabriel Hunaut. Son fils Jean-Baptiste achètera une terre à Mascouche plusieurs décennies plus tard.

#### **PIERRE COUTURIER (T4)**

Il voit le jour à Montréal, le 2 juin 1695, fils de François et Louise Campeau. Il apprend le métier de charpentier, mais décide tout de même d'obtenir une terre dans le nouveau rang de la rivière Mascouche, en 1717. Il habite alors Saint-François, il vit donc relativement près de sa terre. Le 4 février 1719, il se fait concéder une autre terre, face à la sienne, du côté est de la rivière. Puis, il s'en fait concéder une autre le 10 juillet 1722, en plus d'acquérir la terre voisine (no 5), appartenant à sa mère. En 1724, alors qu'il n'a 29 ans, il est un des plus grands propriétaires terrier de Mascouche.

Vers 1720, il a suffisamment défriché d'arpents pour décider de s'établir en permanence à Mascouche. D'ailleurs, au début de 1721, il participe à l'assemblée des habitants en vue de former une paroisse officielle à Lachenaie. Âgé de 31 ans, commençait-on à le traiter de « vieux garçon »! Si bien qu'il se marie le 4 février 1727, à Lachenaie, à Marguerite Beauchamp (fille de Jean et Jeanne Muloin). Deux enfants naissent de cette union, Marguerite qui décède peu avant ses deux ans et Pierre qui assumera la descendance de la famille. Au cours de sa vie, il acquiert d'autres terres, il est donc un bon défricheur. Mais il continue tout de même d'exercer son métier de charpentier, d'ailleurs, en 1755, les héritiers Legardeur le mandatent pour effectuer des réparations au nouveau moulin à scie situé aux rapides de la rivière Mascouche.

#### **LOUISE CAMPEAU (CAMPOT, VEUVE DE FRANÇOIS COUTURIER) (T5)**

Née le 6 octobre 1675, à Montréal, elle épouse François Couturier le 20 septembre 1689 à Montréal. François, originaire de La Rochelle, meurt en 1705. La veuve et ses enfants s'établissent à Saint-François. Elle se fait concéder une terre, voisine de son fils Pierre, à la rivière Mascouche, en 1717. Elle lui cède ladite terre peu avant 1724. Malade, elle s'éteint à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 18 décembre 1730. Notez qu'elle est la seule femme à obtenir une concession en 1717; en fait, aucune autre femme, à l'exception de la fille du seigneur Legardeur (Marie-Catherine), n'a obtenu de concession de terre à Mascouche pendant le régime français.

#### **PIERRE TRUCHON (DIT LÉVEILLÉ) (T6)**

Fils de Louis et Marie-Françoise Beauchamp, il naît à Pointe-aux-Trembles le 13 juin 1696. Il épouse Marie-Josèphe Charpentier (Jean et Françoise Hunault), à Rivière-des-Prairies le 10 juin 1720. De cette union naissent huit enfants. Pierre est fort actif sur le marché immobilier, il se fait concéder 4 terres au cours de cette période, soit en 1717, une de l'autre côté de la rivière en 1719, et deux autres terres plus au nord, sur la côte, en 1739 et 1746. De plus, il achète au moins trois autres terres, dont une partie de la terre voisine de Louis Plouffe. Il fait également deux échanges de terres en 1746. La jeune famille s'établit à Mascouche dès 1722, son fils Pierre y naît le 29 novembre 1722. Marie-Josèphe décède le 26 août 1729. Pierre convole en secondes noces le 3 juillet 1730, à Lachenaie, avec Marie-Charlotte Boesmé (Bohémier), fille de Charles et Anne Chamard, originaire de Charlesbourg. Le couple aura 11 enfants, dont 6 survivent. En

1742, Pierre fait don d'un terrain qui servira à la future église paroissiale. Curieusement, le premier acte de baptême, marquant l'ouverture des registres de la nouvelle paroisse de Mascouche, sera celui du baptême de sa fille, Marie-Joséphé, le 29 décembre 1750. Pierre décède à Mascouche quelques jours avant d'atteindre ses 81 ans, le 3 juin 1777. Les Truchon dit Léveillé formeront une importante famille de Mascouche, plusieurs descendants y habiteront.

### **LOUIS PLOUFFE (T7)**

Natif de Montréal, le 12 juillet 1691, Louis est le fils de Jean et Marie-Madeleine Guilleboeuf. En 1714, il épouse une fille de Lachenaie, Marie Truchon (fille de Louis et Marie-Françoise Beauchamp). La jeune famille est à Verchères au moment de la naissance de leur première fille, Marie-Louise, en 1715, mais vient s'établir rapidement après la concession de leur terre. Il semble même qu'elle habite Mascouche dès 1718, ce qui ferait de cette famille, la première à avoir habité le sol mascouchois. À titre indicatif, la terre no 7 du terrier, ou 356 du cadastre de 1880, est localisé où l'on retrouve aujourd'hui la ferme sise au 396, rue Louis-Hébert. Le couple Plouffe-Truchon aura 11 enfants.

Le parcours de Louis est plutôt atypique. A-t-il des problèmes financiers? Dès 1720, il vend une bande de sa terre no 7 à son voisin, puis le reste de cette terre en 1721, où il a pourtant une maison. En retour, il s'était fait concéder, un mois plus tôt, une grande terre face à la sienne de l'autre côté de la rivière (terre 23). Quelques semaines plus tard, il vend la moitié de cette nouvelle terre à Alexis Faudeux, puis semble entreprendre de nouveau le processus de défrichement et la construction d'une nouvelle maison. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que cette nouvelle terre présente peu d'intérêt sur le plan agricole, alors que l'ancienne était excellente. En 1725, il vend de nouveau sa terre pour en racheter une autre l'année suivante. On peut émettre l'hypothèse qu'il n'a peut-être pas habité ses nouvelles terres, mais qu'il travaillait à la solde d'autres censitaires ou de ses beaux-frères Truchon, comme défricheur, laboureur. Quoi qu'il en soit, il quitte la région au début des années 1730, sa terre est réunie au domaine du seigneur. La famille s'installe dans la région de Contrecoeur. Sa dépouille est inhumée au cimetière de Saint-Ours, le 3 septembre 1746.

### **JEAN BEAUCHAMP (BAUCHANT) (T8)**

Il est né à Pointe-aux-Trembles le 22 novembre 1676, fils de Jean et Jeanne Loisel. Il habite Lachenaie au moment de son mariage, qui se tient le 19 avril 1701, à Repentigny, alors qu'il épouse Jeanne Muloin, fille de Jean et Marguerite Forget. Le couple aura 11 enfants nés entre 1702 et 1721. La famille est bien établie du côté de Lachenaie lorsque Jean se fait concéder sa terre de la Rivière Mascouche. Jean décide finalement de ne pas s'investir sur cette terre et la vend, le 25 juillet 1718, à Joseph Allard, originaire de Sainte-Anne-de-Beaupré et résident de Lachenaie. Jean meurt à Lachenaie, le 14 janvier 1754, sa veuve lui survit jusqu'au 17 avril 1756.

### **ANDRÉ DUBREUIL (DUBREUL, DUBREUILLE) (T9)**

Natif de Charlesbourg, le 24 août 1695, il est le fils de Claude et Élisabeth Boesmé ou Bohémier, un autre nom de famille que l'on rencontrera souvent à Mascouche. André gagne la région de Lachenaie comme plusieurs de ses compatriotes de Charlesbourg. Il n'a que 22 ans au moment où il se fait concéder sa première terre de Mascouche. Il s'en fait concéder une autre en 1720, à Mascouche, probablement face à la sienne, mais, le lendemain, 16 novembre 1720, il vend sa terre no 9 à René Trudel. Il habitait à Mascouche depuis peu. Il ne possède plus de terre à Mascouche en 1724. Quelques années plus tard, il est établi à Saint-François, où il épouse le 8 novembre 1728, Agathe Labelle, fille de Charles et Marguerite Ethier. Il meurt à Saint-François, le 28 janvier 1750.

#### ***PIERRE PETIT DIT BEAUCHAMP (BAUCHANT) (T10)***

Il est un des frères cadets de Jean Beauchamp (T8), fils de Jean Beauchamp dit le Petit et de Jeanne Loisel. Il voit le jour à Pointe-aux-Trembles le 27 juillet 1679. Le 29 juin 1699, il épouse à Montréal, Angélique-Françoise Leclerc, fille de Guillaume et Marie-Thérèse Hunault, de Lachenaie. La famille s'établit à Lachenaie où elle aura 12 enfants, dont 9 survivent. Comme la plupart de ses voisins, il se fait également concéder une terre vis-à-vis la sienne, du côté est de la rivière. Il fera l'acquisition de plusieurs autres terres, notamment afin d'y installer ses fils, Pierre, Michel et Jean. Bien qu'il ne vienne pas s'établir à Mascouche, Pierre est un notable du milieu et ses activités auront une certaine influence sur le développement de Mascouche. Déjà en 1721, il fait office de sergent de milice; il est nommé capitaine de milice en 1735, faisant de lui, après le seigneur, la principale autorité civile de la paroisse de Lachenaie. Il meurt à Lachenaie, le 25 mai 1741. De nombreux descendants de la famille Beauchamp vont s'établir à Mascouche et dans les paroisses voisines.

#### ***LOUIS TRUCHON (T11)***

Il naît le 1<sup>er</sup> janvier 1691 à l'île Sainte-Thérèse (face à Varennes) et est baptisé le jour même à Pointe-aux-Trembles. Il est le fils de Louis et de Marie-Françoise Beauchamp. Il habite Lachenaie lorsqu'il épouse à Rivière-des-Prairies, le 14 novembre 1718, Marie-Élisabeth Bessier, fille d'Antoine et Marie Croteau. La famille ne tarde pas à venir s'établir sur la terre mascouchoise, car le curé de Rivière-des-Prairies prend soin de mentionner pour la première fois dans son registre d'état civil que Jean-Louis Truchon, né le 17 octobre 1721, est habitant de « Rivière Mascouche ». Le couple aura sept enfants. Louis est très actif sur les marchés immobiliers, en fait on a recensé une douzaine de transactions et, manifestement, ils en manquent. Il vend rapidement sa terre no 11, en 1721, à Jean-Baptiste Roy. Élisabeth meurt le 24 juin 1739 et Louis se remarie peu après avec Marie Gratton, âgé de 39 ans. On perd la trace de ce couple après 1746; il n'est plus censitaire en 1750.

#### ***FRANÇOIS LECLERC (LECLERC) (T12)***

On ne sait pratiquement rien de lui et on émet l'hypothèse qu'il s'agit peut-être de François Leclerc dit Laverdure, né vers 1670 et qui a épousé le 24 novembre 1710, Marie Corporon (Jean et Françoise Savoie) à Port-Royal en Acadie. Est-il Acadien, soldat? Il est ici en 1717 pour obtenir sa terre en concession. On ne le retrouve nulle part, sinon qu'il

vend sa terre chez le notaire Senet, le 25 mars 1719, à Jean Charpentier, frère de François, le propriétaire de la terre voisine (T13).

***JOSEPH GRATTON (GRATON) (T13)***

Fils de Joseph et Anne Perron de Saint-Pierre, Île d'Orléans, il naît le 23 août 1698. On ne sait qui, ou quelle raison, l'ont attiré dans la région, sinon qu'il est ici pour recevoir sa terre en 1717, alors qu'il n'a que 19 ans. L'année suivante, plus précisément, le 19 juin 1718, il revend sa terre à François Charpentier. Joseph se marie le 11 février 1720 à Saint-François, avec Marguerite Fillion (Feuillon) et s'établira par la suite dans cette paroisse.

***ATHANASE HUBOUT (HUBOU, HUBOUX) (T14)***

Il voit le jour vers 1698, fils de Mathieu et Catherine Goulet de Lachenaie. Lorsqu'il reçoit sa terre, en 1717, il dut y consacrer du temps afin de possiblement s'y établir. D'ailleurs, il épouse Rose Charbonneau (fille de Joseph et Anne Picard) le 16 février 1722. Fait à noter, il s'agit du premier mariage à avoir lieu dans ce qui sert de chapelle-presbytère de la nouvelle paroisse (réactivée) de Lachenaie, d'ailleurs, la Fabrique ne sera créée officiellement que deux semaines après le mariage. Il s'engage aussitôt, et pour 5 ans, à prendre en charge la terre de son père, à Lachenaie. C'est probablement une des raisons qui explique que le 22 octobre 1724, il échange cette terre avec son frère Joseph, qui en retour, lui en cède une du côté de Lachenaie. En 1736, il achète de nouveau une terre à Mascouche, puis une autre en 1743, mais il ne vient jamais s'établir sur ces terres-là. Son épouse, Rose, meurt le 16 mai 1741 à Lachenaie, Athanase la suit à son tour, le 30 octobre 1747.

***JEAN TRUCHON (JEAN-BAPTISTE TRUCHON DIT LÉVEILLÉ) (T15)***

Natif de Pointe-aux-Trembles, le 23 mars 1699, il est le fils de Louis et Marie Beauchamp. La famille est établie à Lachenaie quand Jean reçoit sa terre. Le 6 avril 1722, il la revend à Nicolas Thibaux, mais en rachète une autre, le 27 octobre suivant, cette fois du côté est de la rivière. Le 26 novembre 1725, il épouse Marie-Josèphe Ethier (fille de François et Marguerite Milot) à l'église paroissiale de Repentigny. Le couple aura 11 enfants dont une, Marie, meurt des suites de l'épidémie de 1737. Jean habite Mascouche depuis au moins 1722, la famille a donc grandi sur le territoire mascouchois. Il est aussi actif sur les marchés immobiliers, participant à une dizaine de transactions. À l'été 1736, il s'engage comme voyageur dans l'Ouest, s'adonnant au commerce des fourrures. Pour une raison que l'on ignore, la famille décide de s'établir du côté de la seigneurie de Terrebonne, en 1746, le long de la rivière Mascouche, côte Sainte-Marie. C'est à cet endroit que meurt Jean, dans la nuit du 26 octobre 1746, assassiné par sa femme! Le chapitre 5.4 traite de cet événement.

***MICHEL HUBOUT (HUBOUX DIT DESLONGCHAMPS) (T17)***

Né le 13 mars 1701, à Lachenaie, mais baptisé à Repentigny, il est le fils de Mathieu et Catherine Goulet, également le frère d'Athanase. On sait très peu de choses sur lui, il se fait concéder cette terre en 1717, il la possède toujours en 1724. Il semble vivre chez ses parents et demeure célibataire. Il meurt en 1727 et est inhumé à Lachenaie le 8 mars. La

terre ne semble pas avoir été léguée, elle fut possiblement réunie au domaine du seigneur.

***GUILLAUME GUION (GUYON DIT DUBUISSON) (T18)***

Il voit le jour à Château-Richer, le 15 septembre 1695, fils de Guillaume et Jeanne Toupin. Comme plusieurs habitants de cette paroisse, il gagne Lachenaie, probablement en relation avec Charles Mathieu. Il reçoit son lot en 1717, mais le revend l'été suivant, le 1<sup>er</sup> août 1718, à Jean Goguet (Goyette) fils; Guillaume habite alors à Saint-François. Il se fait engager comme voyageur pour l'Ouest en 1720. Il se marie « tardivement », le 2 mai 1730, à Varennes, avec Marie-Anne Masson. On ne connaît rien d'eux par la suite.

***PIERRE GARIÉPY (GUERIEPY) (T19)***

Natif de L'Ange-Gardien, le 12 novembre 1685, fils de François et Marie Oudin, il arrive à Lachenaie avec plusieurs de ses concitoyens, vers 1710. Le 11 janvier 1712, il épouse à l'église de Saint-François, Marie Hubout, fille de Jean et Marguerite Goulet. Le couple est établi à Lachenaie et aura 11 enfants. Il reçoit la terre no 19 en 1717, puis obtient, avant 1724, le restant de terre adjacente à la sienne, du côté nord, de forme irrégulière (T20). Il la défriche sûrement, la met en valeur, car jamais il n'est question qu'elle soit réunie au domaine du seigneur, mais Pierre ne viendra jamais s'y établir en permanence, semblant préférer sa terre de Lachenaie, d'ailleurs, il figure parmi les notables de l'endroit. Le 15 juillet 1741, il cède les terres 19 et 20 à son fils Pierre. Ce dernier viendra s'établir à Mascouche, après son mariage en 1754. Il donnera lieu à une grande descendance à Mascouche.

En guise d'analyse, on constate que sur les 18 censitaires de 1717, huit d'entre eux se sont déjà départis de leur terre à la fin de 1720, soit Guillaume Laberge, Pierre Beauchamp (celui de la côte Saint-Léonard), Jean Cotineau, Louise Campeau, André Dubreuil – même si celui-ci vient y habiter pendant quelques mois, François Leclerc, Joseph Gratton et Guillaume Guion. Pour leur part, Athanase Hubout et Jean Truchon n'ont plus leur terre en 1724. On remarque aussi que les premiers colons ne se bousculent pas pour venir s'établir à Mascouche, d'ailleurs seulement 6 des 18 censitaires viennent s'y établir, et de ce nombre, André Dubreuil n'y est que quelques mois en 1720. Ainsi, seul 5 des 18 censitaires d'origines s'établissent à plus long terme à Mascouche, et seulement deux y sont encore au moment de fonder la paroisse, en 1750.

### 4.3 Les premiers véritables habitants et un portrait de 1724

Parmi ceux qui se font octroyer une terre en 1717, huit sont encore présents en 1724, quatre y sont établis : Pierre Couturier, Pierre Truchon, Louis Plouffe, Louis Truchon, et quatre autres sont censitaires non-résidents : Pierre Beauchamp, Athanase Hubout, Michel Hubout et Pierre Gariépy.

De 1717 à 1724, on observe que de nombreux censitaires se font concéder ou achètent des terres à Mascouche. Toutefois, la majorité « ne fera que passer! » Au cours de cette période, le marché immobilier relatif au territoire de Mascouche comprend 58 transactions, soit 23 actes de vente, 4 échanges et 31 concessions de terres. L'année 1718 est tranquille, aucune concession, mais 5 actes de vente. La concession des terres reprend en 1719 du côté est de la rivière Mascouche.

#### Ceux qui ne font que passer!

Parmi les nombreux acquéreurs, 27 censitaires ne figurent que pour une très brève période, étant censitaires de Mascouche pour une période de quelques années. Parmi ces 27 « éphémères », 24 ne viendront pas s'établir ici. Voici donc la liste de « ceux qui ne font que passer! »

<u>Censitaire</u>	<u>Terre</u>	<u>Période comme censitaire</u>
Charles Biron	(T15)	1723-25
André Bouteiller	(T27)	autour de 1724
Jean-Jacques Catignon (Arr-fief de la Gobelotte)		1722-27
Nicolas Chaput	(T16)	1719-26
François Desnoyers	(T?)	autour de 1724
Pierre Drouin	(T24N)	1724-25
Jean-Baptiste Dubois	(T?)	1721-avant 1724
Pierre Dubreuil	(T?)	1719-avant 1724
Alexis Faudeux (Fauteux)	(T23N)	1721-23
Un nommé Ferrié	(T?)	autour de 1724 (information à valider)
Jean Forget	(T40-O)	avant 1724 et après 1726
Pierre Forget	(T48-O, T49E)	autour de 1724
François Giboulot	(T33, T34)	1719- après 1724
Jean Goguet	(T18)	1718-26
Toussaint Hunault	(T?)	1720-avant 1724
Jean Jeantot	(T23N)	1723-27
François Lauzon	(T62)	1722-26
Michel Lauzon	(T58, T59)	1722-26
Pierre Lauzon	(T60, T61)	1722-26
Jean-Baptiste (René) Legardeur	(T2)	1720-22
Joseph Chevaudier dit Lépine	(T?)	autour de 1724
Jacques Louftaux	(T28)	1720-après 1724
Pierre Ranger dit Pasquet	(T2)	1722-23
René Trudel	(T9)	1720-23

Nous allons maintenant nous nous concentrer sur ceux qui vont décider de s'établir à Mascouche. Attardons-nous d'abord sur trois d'entre eux qui s'établissent brièvement.

**JEAN BARBOT DIT POITEVIN (BARBEAU, BARBAUX) (T1)**

Né le 9 juin 1693 à Repentigny, fils de Joseph et Élisabeth Charbonneau, il épouse à Saint-François, le 10 janvier 1717, Madeleine Hunault (fille de Toussaint et Étienne Paquet) de Lachenaie. Le couple a 9 enfants entre 1717 et 1737 et ils sont tous baptisés à Saint-François. Le 12 avril 1718, il achète la terre de Guillaume Laberge, il s'établit à Mascouche en 1719, il y est encore en 1720, mais pour une raison inconnue la famille quitte Mascouche et retourne sur leur terre de Saint-François.

**GABRIEL HUNAUT (HUNAUD, HENAUX) (T3)**

Fils de Toussaint Hunault et Étienne Paquet, beau-frère de Jean Barbot, il naît à Montréal le 30 mai 1695. Le 24 février 1716, il épouse une fille de la Nouvelle-Angleterre, Marie-Anne Eustache, à l'église de Saint-François. Elle est la fille adoptive de Louis de Piercot de Bailleul. Le couple n'aura qu'un enfant, Toussaint, car Marie-Anne meurt le 20 janvier 1717. Gabriel retrouve une nouvelle femme, Marie Joséphe Christin, qu'il épouse le 22 novembre suivant, à Rivière-des-Prairies. Leur premier enfant, Marie-Christine est née le 21 mai 1719, et selon notre analyse, elle serait probablement le premier enfant née en sol mascouchois. Gabriel avait acheté la terre de Jean Cotineau le 12 avril 1718, puis s'était fait concéder la terre 21, le 14 juin 1720. Toutefois, la vie prend un virage, le 5 août suivant, il échange ses deux terres contre un emplacement à Montréal, au profit de Jacques Vaudry. Il figure par la suite comme charretier à Montréal; faut croire qu'il n'avait pas l'âme d'un colon!

**NICOLAS THIBAUT (THIBAUX) (T7)**

Natif de Château-Richer sur la côte de Beaupré, il naît le 30 mai 1663, fils de Guillaume et Marie-Madeleine François. Il épouse sa première femme, Marie-Françoise Boucher, dans sa paroisse natale, en 1686. Puis, une seconde épouse, Anne Badeau, en 1704 à Charlesbourg. Il répète le tout une troisième fois, à Charlesbourg, le 4 septembre 1712, avec Marie Paquette, fille de Louis, Geneviève Leroux. Avec ses trois femmes et une relation hors mariage, Nicolas aura 26 enfants entre 1682 et 1727, dont seulement 13 survivent. Parmi ce nombre, 5 d'entre eux sont baptisés à Lachenaie, dont deux survivent. En avril 1721, il s'engage comme voyageur dans l'Ouest. À son retour, le 30 novembre 1721, il achète une terre de Louis Plouffe. Le printemps suivant, il achète la terre (T15) de Jean-Baptiste Truchon dit Léveillé et l'acte de vente nous apprend que Nicolas est « huissier royal de la juridiction royale de Montréal ». Lorsqu'il vend la terre no 15, à l'été 1723, on apprend qu'il habite Mascouche. Le 29 juin 1726, il vend sa terre à Antoine Parent et va s'établir à Terrebonne, où il meurt le 2 octobre 1727. Sa veuve revient s'établir à Mascouche et épouse, le 1<sup>er</sup> mai 1729, André Poutret dit Lavigne, veuf de Jeanne Deroche.

### Ceux qui demeurent censitaires mais ne viennent pas s'y établir

Sept autres censitaires vont garder leur terre plusieurs années, mais décident de ne pas s'établir à Mascouche. Voici donc la liste et une courte présentation de ces censitaires un peu particuliers.

**JEAN BERLOIN DIT NANTEL**, aussi appelé Jean-Baptiste, est bien établi à Saint-François, il est d'ailleurs le capitaine de milice du lieu. Il se fait concéder une terre (T50, T49-O) le 10 juillet 1722, et semble encore être propriétaire de la terre au moment de son décès, en 1740.

**JEAN-BAPTISTE CUSSON DIT DESORMIERS** se fait concéder une terre à la toute fin de cette période, le 22 octobre 1724. Établi à Lachenaie, il semble mettre sa terre en valeur, puisque le seigneur Legardeur lui en accorde une seconde, le 2 janvier 1733. Il meurt à Lachenaie en 1740. Les terres passent aux mains de ses fils Antoine et Joseph qui viendront s'établir à Mascouche après leurs mariages respectifs, en 1741 et 1743.

**JEAN-BAPTISTE LECLERC** est du lot de censitaires qui reçoivent une concession (T40E) le 22 octobre 1724; il a alors 43 ans. La famille est bien établie sur une terre à Lachenaie. Il reçoit en concession deux autres terres (T85, T91, T92) en 1733, au bout de l'actuelle avenue Saint-Jean. Il est toujours propriétaire d'une partie en 1750, alors qu'il cède le reste, en 1743, à ses fils François et Prisque, qui ne s'y sont toujours pas établis en 1750.

**FRANÇOIS POISSET** est marchand de Rivière-des-Prairies, son intérêt n'est pas de s'établir à Mascouche, mais de posséder des terres qu'il peut mettre en valeur au bénéfice de ses affaires. On devine donc que ce n'est pas lui qui met directement sa terre en valeur, mais bien un fermier ou un engagé. Il achète une terre (T2) à la rivière Mascouche le 13 février 1724, puis au moins une autre par la suite. Il revend ses terres en 1729 et 1735.

**LOUIS ROUSSIN** (père) est tout un personnage qui va faire beaucoup parler de lui avec son épouse, la pauvre Catherine Trudel. Nous allons traiter de sa personnalité au chapitre 5.4. Il achète la terre (T24N) de son beau-frère René Trudel le 12 juillet 1723 qu'il revend à Pierre Drouin et la rachète peu après. Il achète une autre terre en 1729. Il possède déjà une terre au centre de Lachenaie, près de la nouvelle église, où la famille est établie. Il achète une autre terre en 1729. On peut supposer que ces fils vont s'investir dans la mise en valeur de ses terres. Il est probable, qu'à la suite d'un conflit avec son voisin Jean Rochon, en 1747, la famille Roussin quitte Lachenaie et s'établit à la côte de la Visitation à Montréal, aujourd'hui le quartier Rosemont. En 1745, il fait don d'une terre à son fils Louis, puis d'une autre terre, en 1751, à son fils Jean-Baptiste.

**FRANÇOIS SÉGUIN DIT LADÉROUTE**, frère de Pierre, habite à Saint-François et se fait concéder une terre (T34, 35) à Mascouche le 25 septembre 1719, dans ce qui constitue les premières terres du rang de la Cabane-Ronde. Il en reçoit une autre par la suite. Ces terres sont difficiles d'accès, vu l'absence de chemin et la difficulté de naviguer sur le ruisseau de la Cabane-Ronde. On peut prétendre que cela a pu être un frein à

l'établissement de colons dans ce secteur. Il vend ses deux terres, respectivement en 1737 et 1738.

**JACQUES THERRIEN** est l'ancêtre de nombreux descendants des Therrien ou Thérien de la région. Originaire de Saint-Jean, île d'Orléans, il travaille comme domestique d'Augustin Legardeur de Courtemanche, en 1714, puis épouse en 1718 Marie Perrault, à L'Ange-Gardien. La famille arrive à Lachenaie en 1721. Peu après (date inconnue), il se fait concéder la première terre en entrant à Mascouche (T1), il figure dans l'aveu et dénombrement de 1724. Il travaille comme engagé laboureur en 1727, avec ses enfants, il n'est donc pas très présent sur sa terre de Mascouche au cours de cette année-là. Il meurt noyé le 6 novembre 1730. En 1741, sa veuve vend la terre no 1 à son fils Jean qui vient s'y établir avec sa jeune famille. Trois autres fils de Jacques viennent également s'établir à Mascouche, Jacques fils, François (Jean)-Hyacinthe et François.

#### Ceux qui s'établissent à Mascouche

Aux cinq pionniers de 1717 que nous avons déjà étudiés, s'ajoutent douze autres pionniers qui se font concéder, ou qui achètent, une terre entre 1718 et 1724. Ceux-ci choisiront de s'établir à Mascouche par la suite. De ce groupe de 12 censitaires, cinq s'installeront dans un délai de 5 ans après l'acquisition de leur terre; les sept autres mettront plus de temps, parfois plus d'une dizaine d'années. Il va de soi que ceux qui avaient la chance d'obtenir une terre dont le niveau de défrichement était avancé avaient plus facilement le loisir de s'établir rapidement. Toutefois, nous croyons que cela n'est pas le seul facteur dans le choix de s'établir rapidement ou pas. Encore faut-il avoir les moyens financiers pour s'établir, bâtir une maison décante, des bâtiments de ferme, ou acquérir du bétail! Certains iront chercher des revenus en se faisant engager comme voyageur dans l'Ouest, ou trouveront d'autres emplois, comme laboureur ou fermier pour d'autres censitaires. Mais on peut également se questionner sur « l'attrait » des lieux. D'ailleurs, plus on s'éloigne de Lachenaie, lieu où se trouve l'église, le marchand, les artisans, moins les gens sont enclin à vouloir s'y établir. On remarque qu'aucun colon n'est encore établi au rang Saint-Pierre, en 1724. Il est vrai que ces terres étaient concédées depuis moins de trois ans. On constate aussi qu'il y a, en 1724, un premier noyau d'habitations près de la limite de Lachenaie.

Découvrons maintenant ces douze autres pionniers qui vont contribuer à jeter les bases de la première société mascouchoise.

#### **EUSTACHE ALLARD (T45?)**

Né le 17 mars 1699 à Sainte-Anne-de-Beaupré, fils de Pierre et Marthe Delugré, il gagne Lachenaie vers la fin des années 1710, en compagnie de ses frères Jean et Joseph. Il se fait concéder une terre à Mascouche, le 22 octobre 1724. Il épouse Madeleine Forget, de Lachenaie (fille de Guillaume et Barbe Beauchamp) le 21 novembre 1725, à Saint-François. Au moins 4 enfants naissent de cette union. Il habite déjà sa terre en 1728. Il meurt à Mascouche et sera inhumé dans le cimetière paroissial, le 7 septembre 1774.

#### **JEAN ALLARD (HALLARD, HALAIRE) (T9)**

Frère aîné d'Eustache, il est né le 30 décembre 1692 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Établi à Lachenaie, il épouse Marie-Marguerite Forget, fille de Guillaume et Barbe Beauchamp, le 30 juin 1721, à l'église de Saint-François. Le couple aura au moins 5 enfants. Il se fait d'abord concéder des terres à Lachenaie, puis à Saint-François. Mais, le 12 juillet 1723, il échange sa terre de Lachenaie avec René Trudel et devient ainsi censitaire de la terre no 9 à Mascouche. Il se fait concéder une autre terre en 1733, puis il reçoit une augmentation de sa terre no 9, en 1742, prolongeant ainsi sa terre jusqu'à l'actuelle montée Masson. Il semble prendre plusieurs années avant de s'établir à Mascouche, nous avons la preuve qu'il y habite en 1742. Il meurt à Mascouche, le 21 avril 1772.

#### **JOSEPH ALLARD (T8, T24S)**

Frère cadet d'Eustache et de Jean, il voit le jour à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 28 novembre 1694. Le 25 juillet 1718, il achète la terre (T8) de Jean Beauchamp à Mascouche, puis se fait concéder la terre en face de la sienne (T24S), le 25 juillet 1724. Nous savons qu'il habite sa terre (T8) de Mascouche en 1726, car le curé Lepage de Saint-François prend bien soin de marquer, au baptême de son fils Jean, le 15 mars 1726, que celui-ci habite la rivière Mascouche. Il acquiert une autre terre en 1736, probablement celle qu'il cède à son fils Jean, en 1742. Joseph décède à Mascouche le 11 décembre 1767.

#### **JEAN CHARBONNEAU (T?)**

Fils de Joseph et Anne Picard, Jean naît à Rivière-des-Prairies le 26 octobre 1703. Il se fait concéder deux terres à la rivière Mascouche, respectivement en juillet et octobre 1724. Prêt à fonder une famille, il se marie à Rivière-des-Prairies, le 6 novembre 1724, avec Marie-Anne Charpentier, fille de Jean et Françoise Hunault, de Mascouche. Le couple aura au moins 5 enfants. La famille s'installe à Mascouche. Marie-Anne meurt le 7 septembre 1733. Jean se remarie le 17 juin 1734, à Lachenaie, avec Barbe Séguin, fille de Pierre et Barbe Fillion, de Saint-François. Le nouveau couple aura 7 enfants et va s'établir dans l'île Jésus.

#### **FRANÇOIS CHARPENTIER (CHARPANTIER, CHARPANTIÉ) (T13, T26N)**

Né à Pointe-aux-Trembles le 13 novembre 1694, fils de Jean et Françoise Hunault, il achète la terre de Joseph Gratton (T13), le 19 juin 1718, puis se fait concéder, deux ans plus tard, une terre (T26N) vis-à-vis la sienne du côté est de la rivière. Le 10 juin 1720, il épouse à Rivière-des-Prairies, Marie-Anne Thibault, fille du huissier Nicolas et de Marie-Françoise Boucher de Lachenaie. Le couple aura 11 enfants. Le couple s'installe à Mascouche avant l'automne 1721. D'ailleurs, François assiste à l'assemblée des habitants du 16 février 1721 alors qu'il est question de former une paroisse et une église distincte pour Lachenaie. François va louer une de ses terres à Jean-Baptiste Truchon, en 1726. La famille quitte Mascouche après 1731, et s'installe d'abord du côté de la famille paternelle, à Rivière-des-Prairies, puis à Contrecoeur. François meurt à Berthier le 20 février 1765.

#### **JEAN-BAPTISTE CHARPENTIER (T12, T26S)**

Jean, aussi appelé Jean-Baptiste, est le frère cadet de François et est né le 12 mai 1700, à Repentigny. Il vient probablement aider son frère à défricher sa terre et décide lui aussi de venir s'établir à Mascouche. Le 25 mars 1719, il achète la terre voisine de son frère (T12), alors propriété de François Leclerc. Tout comme son frère, il se fait concéder en 1720 une terre vis-à-vis la sienne de l'autre côté de la rivière (T26S). Le 3 février 1722, il épouse à l'église de Rivière-des-Prairies, Jeanne Charbonneau, fille de Jean et Françoise Beauchamp. Une seule fille naît de cette union, car Jeanne décède en avril 1723. Il se remarie le 30 octobre 1724 à Jeanne Cadieux (fille de Pierre et Jeanne Marsan); Jean habite Mascouche au moment du mariage. Quatre enfants naissent de cette union, mais Jeanne meurt également en juillet 1728. Pour une troisième fois, Jean trouve une nouvelle conjointe qu'il épouse, à Lachenaie le 29 janvier 1732, il s'agit de Marie-Françoise Bourgouin, fille de Pierre et feu Madeleine Bouchard, de Lachenaie. Sa troisième femme décède le 22 avril 1733, avant même que le couple ait pu avoir un enfant. Expérimenté en la matière, Jean trouve une quatrième épouse, Marie Ménard (Mainard), la veuve d'Antoine Duquet, qu'il marie à Lachenaie, le 2 novembre 1733. Aucun enfant ne naît de cette union. Le couple passe près de 15 ans ensemble avant que Marie ne meure, le 24 mai 1748. Finalement, Jean épouse le 14 avril 1749 à Lachenaie, Marie Brien, la veuve de Joseph Guibord, de Mascouche. Le 25 septembre 1750, Jean cède ses biens immobiliers à son neveu Joseph Charpentier, de Rivière-des-Prairies. Il va probablement s'établir chez un de ses enfants ou son neveu Joseph, car il poursuit sa vie à Mascouche, ou il meurt le 17 novembre 1770.

#### **JOSEPH HUBOUT DIT DESLONGCHAMPS (ARRIÈRE-FIEF DE LA GOBELOTTE)**

Né à Lachenaie, le 26 avril 1704, fils de Mathieu et Catherine Goulet, il épouse Marie-Angélique Clément dit Charles, fille de Clément et Madeleine Dupré, de Terrebonne. Le mariage a lieu à cet endroit le 9 septembre 1731. Le couple aura 9 enfants. Le 22 octobre 1724, il échange sa terre de Lachenaie avec son frère Athanase qui lui cède sa terre (T17) de Mascouche. Le 4 février 1731, il achète l'arrière-fief de la Gobelotte, situé dans le rang Saint-Pierre. On ne sait pas exactement quand la famille s'établit à Mascouche, mais un document de 1736 confirme qu'elle y habite. En 1742, il cède l'arrière-fief à son fils Joseph. Il meurt le 25 novembre 1747, sa veuve le suit en 1749.

#### **JEAN-BAPTISTE MAROIS (T?)**

Jean, fréquemment mentionné sous le prénom de Jean-Baptiste, est le fils de Guillaume et Catherine Laberge de L'Ange-Gardien. Pour sa part, Jean a été baptisé le 3 mars 1700 à Château-Richer. Il s'établit à Lachenaie avec plusieurs de ses compatriotes et, le 25 septembre 1719, il se fait concéder une terre (probablement la T29-30). Il est déjà établi à Mascouche en 1722, alors qu'il vend sa terre à Jean-Baptiste Truchon. Il passe une bonne partie de l'année 1723 comme voyageur dans l'Ouest, ce qui ne l'empêche pas d'acheter une terre appartenant à Louis Truchon (terre non localisée). Le 5 février 1725, il se marie à Lachenaie, avec Catherine Cotineau, fille de Jean et Catherine Lamoureux. Le couple vit à Mascouche où naissent 7 enfants. En 1726, il se fait concéder une terre dans la Grande Prairie vis-à-vis du détour de la rivière Mascouche. En 1750, il est établi sur la terre (T58, 59) où se trouve aujourd'hui l'intersection du chemin Sainte-Marie et

du boul. Mascouche. Il décède à Mascouche, le 26 mars 1771; sa veuve lui survit encore plusieurs années, quittant ce monde le 14 septembre 1792.

**MICHEL MORRISSEAU (MORISSEAU, MORISSAUX, MAURICEAU, ROCHEREAU DIT MORISSEAU) (T?)**

Natif de Trois-Rivières, le 29 septembre 1702, il possède déjà 80 arpents de terres à Mascouche en 1724, mais nous n'avons pu retrouver l'acte de concession. En 1735, il achète une terre de Jacques Vaudry, mais la même année, le seigneur Legardeur lui reprend une terre qu'il lui avait concédée en 1732; c'est donc que Michel n'est pas présent sur sa terre, bien qu'il soit déclaré comme habitant de Mascouche. Il rachète d'autres terres par la suite, en 1738, deux en 1746, puis une nouvelle concession en 1750. Le 13 février 1741, il épouse à Lachenaie, Marie Hubout, fille d'Augustin et Élisabeth Forget. Le couple semble plutôt vivre à Lachenaie, il y est assurément en 1750, bien que Michel possède les terres (T14, T21, P22) à Mascouche. La présence de Michel à Mascouche nous apparaît plutôt sporadique, au gré de ses transactions. Il décède à Lachenaie le 16 novembre 1785.

**JEAN-BAPTISTE ROY (T11, T25N, T47, T48E)**

Né le 14 novembre 1703, à Repentigny, il est le fils de Joseph et Marguerite Martin. Le 17 octobre 1721, il se fait concéder deux terres (T47, T48E) « à la deuxième pointe au-dessus de la Cabane Ronde à la rivière Mascouche », devenant l'un des deux premiers colons à obtenir des terres sur ce qui allait devenir le rang Saint-Pierre. Quelques semaines plus tard, il achète une belle terre (T11) un peu plus au sud, du côté ouest de la rivière. Il fallait bien faire un peu de sous, Jean-Baptiste s'engage pour l'Ouest pour les saisons estivales de 1723 et 1724. En décembre 1723, il met la main sur une autre terre. Il fera au moins cinq autres transactions immobilières avant 1750. Le 22 avril 1725, il épouse à l'église de Saint-François, Marguerite Masta, fille de Toussaint et Marie-Thérèse Leclerc. Le couple aura 13 enfants. Jean-Baptiste fait sa marque dans la communauté, non seulement possède-t-il au moins cinq terres, mais il devient un officier de milice. D'ailleurs, au moment de son décès, le 23 décembre 1749, il était capitaine de milice, soit le principal officier militaire et civil pour Lachenaie et Mascouche. Fait à noter, au moment de son décès on le mentionne comme habitant de « Rivière St-Jean de Mascouche », signe que la création d'une nouvelle paroisse est dans l'air.

**PIERRE SÉGUIN DIT LADÉROUTE (T35)**

Né à Boucherville le 24, mais baptisé à Pointe-aux-Trembles le 25 août 1682, Pierre est le fils de François et Jeanne Petit. Il se marie le 4 février 1704 à Barbe Feuillon ou Fillion, la veuve de Jean-Baptiste LeBer, et le couple aura au moins 7 enfants. Il se fait concéder une terre (PT34, T35) le 25 septembre 1719, à la limite nord des terres concédées, dans ce qui constitue aujourd'hui le début du rang de la Cabane-Ronde. Il vit à Saint-François assurément jusqu'en 1731. Lors de la vente d'une terre en 1737, on apprend qu'il habite la côte Saint-Jean-Baptiste à Mascouche. Il semble vendre sa dernière terre mascouchoise le 15 janvier 1738, on perd sa trace par la suite et il ne possède aucune terre en 1750. Cependant, il revient s'établir à Mascouche, car il meurt à cet endroit le 9 novembre 1760.

### **JACQUES VAUDRY ET SES FILS (T3, T21)**

Il est né vers 1670, on ne sait où, possiblement en France, il exerçait le métier de voyageur et travaillait dans le commerce des fourrures, il est d'ailleurs engagé pour l'Ouest de 1693 à 1705. Il est le fils de Jacques et Jeanne Renaud. Jacques se marie à Pointe-aux-Trembles, le 13 janvier 1699, à Marie-Françoise Joli ou Joly, fille de Nicolas et Françoise Hunault. Le couple aura 13 enfants entre 1699 et 1724. La famille semble assez « mobile » avant de fixer son lieu de résidence à Montréal. Elle arrive à Mascouche en 1722 quand Jacques obtient un bail à ferme de trois ans auprès de Pierre Ranger. Le 30 septembre 1723, un de ses fils, Jean-Baptiste achète la terre (T2) de Pierre Ranger, mais il la revend six mois plus tard. Jacques et Jean-Baptiste s'engagent de nouveau pour l'Ouest en 1724; Jacques avait acquis la terre voisine (T3) peu de temps avant. Le 21 février 1726, Jacques achète la terre (T60, 61) de Pierre Lauzon, alors que Jean-Baptiste achète celle (T62) de son frère, François Lauzon, et Toussaint Vaudry, un autre fils de Jacques, achète celle (T58, 59) de l'autre frère, Michel Lauzon. Ces trois terres forment aujourd'hui le cœur du noyau villageois.

La famille forme une cellule entrepreneuriale forte. Par exemple, pendant que Toussaint part pour l'Ouest à l'été 1727, les autres frères contribuent à la mise en valeur des terres familiales. Jean-Baptiste, l'aîné des garçons, se marie le 9 janvier 1726, à Saint-François, à Geneviève Bessier; ils auront au moins 7 enfants. Il acquiert la terre 54 de Jean Marois, en 1735. Jean-Baptiste pratique le métier de forgeron en 1751, puis il se spécialise et devient taillandier à partir de 1752, et ce, jusqu'à sa mort en 1765.

Jacques père semble se départir de ses terres dans les années 1730 et s'installe chez un de ses enfants. Il meurt le 22 juin 1743, sa veuve lui survit pendant 10 ans. Jacques fils, acquiert la terre de son père en 1732; faut-il mentionner que le 8 janvier 1731, il venait d'épouser Agathe Hubout de Lachenaie, la veuve de Louis Forget. Le couple aura 5 enfants. Il acquiert en plus trois autres terres. En 1750, il est enseigne de milice, un grade qui fait de lui un personnage influent de la paroisse. La famille s'établit par la suite à Lachenaie, c'est là que meurt Jacques fils, en 1774.

Gabriel se marie le 14 novembre 1740 à Lachenaie avec Agnès Forget et ils auront trois enfants. Il acquiert ses deux premières terres en 1741, et fera quelques transactions immobilières par la suite. La famille habite Mascouche au début des années 1750, on perd leur trace par la suite.

Antoine s'engage comme voyageur en 1743. Il se fait concéder une terre au pied de la côte Saint-Philippe, alors désignée sous le nom de la Graveline, en 1746. Il épouse le 20 avril 1750, Marie-Anne Beauchamp, de Lachenaie. La famille vit à Mascouche; Antoine y décède le 29 décembre 1771.

Pour sa part, le cadet de la famille, Pierre, s'engage à son tour dans l'Ouest en 1743, puis acquiert trois terres en 1746 et en revend une. Il demeure célibataire, habite

toujours Mascouche en 1768. Enfin, Toussaint se marie « tardivement », à l'âge de 46 ans, à Marie-Anne Bombardier, de Chambly. Il s'installe par la suite dans cette région.

+ + + +

L'exercice que nous venons de présenter, sous forme de courte biographie familiale, permet de comprendre un certain mode de vie des colons. D'abord, la famille, les liens entre frères et sœurs, mais également entre cousins et cousines, témoigne du niveau de parenté rapproché de la majorité des censitaires, il y a toujours un Beauchamp, un Hubout, un Truchon ou autre dans la parenté. Si les premiers colons de 1717 provenaient d'horizons géographiques plus variés, on sent bien ici la dominance des familles lachenoises ou de leur parenté proche, habitants Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies ou Saint-François.

En second lieu, on sent de plus en plus que la terre est achetée en vue d'établir les enfants. La famille s'investit dans le défrichement des terres; bien souvent, une ou deux terres sont vendues à des connaissances, des voisins. Les jeunes vont souvent s'engager comme voyageur dans l'Ouest, question d'accumuler un peu d'argent, nécessaire à l'achat et l'établissement de la future famille. On remarque que la terre est souvent acquise avant le mariage, comme si le fait de détenir une terre était un gage de « bon parti »! Il y a encore un fort marché spéculatif, comme on l'a vu, la plupart des colons ont fait un passage très rapide à Mascouche.

En 1724, un document produit dans le cadre du régime seigneurial, l'aveu et dénombrement, mentionne que sur les 52 terres concédées à Mascouche, seulement 13 sont habitées. Notre évaluation nous porte à croire que ce serait plutôt 9 censitaires qui sont véritablement établis à Mascouche en 1724, il s'agit de : Jacques Vaudry, Pierre Couturier, Pierre Truchon, Nicolas Thibaux, Jean (Baptiste) Charpentier, François Charpentier, Louis Plouffe, Jean-Baptiste Truchon et Jean-Baptiste Marois. Ainsi, on peut affirmer qu'en 1724, qu'une cinquantaine de personnes forme le premier noyau d'habitants à Mascouche.

La page suivante présente un portrait des censitaires en 1724. Pour chacun d'eux, nous avons inscrit la superficie totale des terres possédées, le numéro du terrier seigneurial correspondant à leur(s) terre(s), ainsi que le lieu de résidence des censitaires.

### Liste des censitaires en 1724

<u>Censitaire</u>	<u>Superficie</u>	<u>Terre</u>	<u>Lieu de résidence</u>
Jacques Therrien	75 arp	1	Lachenaie
François Poisset	150 arp	2	Rivière-des-Prairies (marchand)
Jacques Vaudry	150 arp	3	<b>Mascouche</b> (voyageur en 1724)
Pierre Couturier	225 arp	4, 5	<b>Mascouche</b> (charpentier)
Pierre Truchon	100 arp	6	<b>Mascouche</b>
Nicolas Thibault	50 arp	7	<b>Mascouche</b> (huissier royal)
Joseph Allard	150 arp	8, 24S	Lachenaie
Jean Allard	135 arp	9	Lachenaie
Pierre Beauchamp	150 arp	10,25S	Lachenaie (sergent de milice)
Jean-Baptiste Roy	175 arp	11,25N, 47, 48 E	Lachenaie (voyageur 1724)
Jean Charpentier	270 arp	12,26S	<b>Mascouche</b>
François Charpentier	270 arp	13,26N	<b>Mascouche</b>
Athanase Hubout	75 arp	14	Lachenaie
Charles Biron	75 arp	15	Saint-François
Nicolas Chaput	75 arp	16	Île Sainte-Thérèse (Varenes)
Michel Hubout	75 arp	17	Lachenaie
Jean Goguet	75 arp	18	Rivière-des-Prairies
Pierre Gariépy	150 arp	19, 20	Lachenaie
Louis Plouffe	75 arp	23S	<b>Mascouche</b>
Jean Jeantot	75 arp	23N	Montréal (religieux)
Pierre Drouin	75 arp	24N	Montréal
André Bouteiller	75 arp	27	Lachenaie (meunier)
Jacques Louftaux	120 arp	28	Montréal
Jean-Baptiste Truchon	120 arp	29, 30	<b>Mascouche</b>
François Séguin d Ladéroute	120 arp	31, 32	Terrebonne ou Saint-François
François Giboulot	120 arp	33, 34	Terrebonne
Pierre Séguin dit Ladéroute	120 arp	35	Saint-François
Jean-Baptiste Leclerc	60 arp	40 E	Lachenaie
Jean-Baptiste Forget	60 arp	40-O	Lachenaie
Jean-Jacques Catignon	320 (Arrière-fief de la Gobelotte)		Montréal (marchand)
Pierre Forget	80 arp	48-O, 49E	Rivière-des-Prairies
Jean-Baptiste Berloin Nantel	100 arp	49-O,50	Lachenaie (notable)
Michel Lauzon	100 arp	58, 59	Rivière-des-Prairies
Pierre Lauzon	100 arp	60, 61	Rivière-des-Prairies
François Lauzon	100 arp	62	Rivière-des-Prairies
Eustache Allard	60 arp	?	Lachenaie
Jean Charbonneau	80 arp	?	Lachenaie
Jean-Baptiste Cusson	80 arp	?	Lachenaie
François Desnoyers	80 arp	?	Rivière-des-Prairies
Joseph Chevaudier d Lépine	?	?	Montréal
Jean-Baptiste Marois	75 arp	?	<b>Mascouche</b>
Michel Morrisseau	80 arp	?	Lachenaie

#### 4.4 L'essor démographique 1724 – 1750

De 1724 à 1750, la population de Mascouche va se multiplier par six. S’amorce donc, dans le quart de siècle qui suit, une phase névralgique du développement de Mascouche, celle qui va permettre d’y établir suffisamment de colons qui justifieront la création d’une paroisse distincte de Lachenaie, en 1750.

Encore une fois, le nombre de censitaires qui se font concéder une terre ou qui en achètent une est impressionnant. Ce qui nous apparaît encore plus intéressant, c’est qu’encore une fois la plupart d’entre eux ne viennent pas s’établir à Mascouche. De 1724 à 1750, on dénombre 162 censitaires qui vont s’ajouter aux pionniers de 1717 à 1724. De ce nombre, 92 d’entre eux ne viendront pas s’établir à Mascouche avant la fin de 1750. Toutefois, 22 de ces 92 censitaires, viendront s’établir à Mascouche dans les deux décennies qui suivent. Comme on le constate, le processus de colonisation est très long pour certains censitaires. Enfin, 70 des 161 censitaires décident de s’établir à Mascouche entre 1725 et 1750; ils contribueront à former le véritable noyau de pionniers de Mascouche.

Parmi les constats qui s’imposent, plusieurs nouveaux censitaires sont des enfants de censitaires déjà en place. On constate aussi que Mascouche exerce dorénavant un attrait plus significatif sur les habitants de Lachenaie, qui constitue la « pépinière » ou le bassin de recrutement des colons. On peut déjà affirmer que le « rang de Mascouche » officiellement désigné sous le nom de côte Saint-Jean-Baptiste est devenu le rang où les paroissiens de Lachenaie envisagent d’établir leurs garçons, considérant qu’en 1725, il ne reste plus de terres disponibles pour établir les jeunes de Lachenaie. Les terres de Mascouche servent donc de terres à bois à défricher, pour y établir la progéniture. En clair, Mascouche, et particulièrement les rangs au nord du rang Saint-Pierre, forme l’arrière-pays de Lachenaie; une contrée de colonisation. Au cours des années 1740, le paysage change, la forêt recule résolument. D’ailleurs, en 1750, les quelque 70 colons établis à Mascouche habitent la majorité des terres le long de la rivière Mascouche, entre la limite de Lachenaie et le pied de la « côte » Saint-Philippe et les marais des Grandes Prairies. On retrouve encore peu de colons du côté de la Cabane-Ronde.

Il serait ici trop fastidieux de faire des notices biographiques pour chacun des censitaires, toutefois, en consultant en annexe de cette étude, les fiches de familles, vous pourrez en découvrir davantage sur chacune d’elles. Néanmoins, nous vous présentons ici la liste des censitaires qui ont été présents à Mascouche, entre 1724 et 1750. Dans un premier temps, vous trouverez la liste des censitaires non résidents, avec la période où chacun des censitaires possède des terres, puis s’il y a lieu, un commentaire sur le colon en question. Par la suite, on dresse une liste de ceux, qui parmi les censitaires non résidents, viendront s’établir à Mascouche après 1750. Enfin, nous présentons la liste de ceux qui viennent habiter le territoire, avant 1751.

## Liste des censitaires non résidents qui ont obtenu une terre entre 1724 et 1750

<u>Censitaire</u>	<u>Période</u>	<u>Commentaire</u>
Pierre Aubé dit Saintonge	?	
Jacques Beauchamp	«50	
Joseph Beauchamp	28+	Capitaine milice en 1750;
Joseph Beauchamp (fils Jos.)	«50	
Joseph (Marie) Beauchamp (fils Michel)	«50	
Joseph Beauchamp (fils de Jean)	«50	Joseph décédé en 1750, veuve Louise Martel
Pierre Beauchamp (fils Jacques)	24	
Claude Beaudoin	36+	
François Bériot	46-51	Journalier de Lachenaie
Jean-Baptiste Berloin dit Nantel	34-?	Fils du 2 <sup>e</sup> mariage; établi à Terrebonne
Pierre Berloin dit Nantel	33-43	
Maurice Blondeau	27-31	Arrière-fief de la Gobelotte
Philippe Charbonneau	35+	Journalier de Lachenaie
Louis Chayé	«50	Cordonnier de Batiscan
Jacques Coiteux	48+	
Jean Collon dit Contois	39-«50	Marchand de l'île Jésus
Pierre Contance	37-«50	
Jean-Baptiste Côté	34-44	Marchand de Lachenaie
Michel (Augustin) Côté	44-48	
Jacques Laurier dit Cotinau	46-«50	
Jean (Baptiste) Lorié dit Cotino	46+	
Jean (Baptiste) Crotau	46-49	
Charles Cusson dit Desormiers	43+	Voyageur
Étienne Dufailly	34-43	
Antoine Dumont	«50	Tonnellier de Lachenaie
Amable Duprat	50+	
Athanase Dupras	46+	
Jacques Dupras	42-49	Décédé en 1750
Jean Duprat (Prat)	46+	Tailleur d'habit de Lachenaie
Joseph Dupras	46+	
François Ethier	«36-36	
Joseph Ethier	43-«50	
Louis Forget dit Despaty	47+	
Jacques Fortin	«50	
Pierre Fournel	46+	Journalier de l'île Jésus
Pierre Gariépy (fils)	41+	
Simon Gaulin	36-37	
Jacques Gerber	26-29	
Joseph Gervais	48+	
Raphaël Girou	48-51	
Charles Goulet	«53	
Louis Gratton	48+	
Laurent Guibeault	32-35	
Pierre Guilbault	46-51	Tailleur d'habit de Lachenaie
François Hébert dit Lecomte	46+	
Augustin Hubout dit Tourville	49+	

Charles Hubout dit Tourville	49+	
Gabriel Hubout dit Tourville	46+	
Jean-Baptiste Hubout dit Tour.	49+	Voyageur, célibataire, de Lachenaie
Jérôme Hubout dit Tourville	49+	
Joseph Hubout dit Tourville	33-35	
Louis Hubout dit Tourville	49+	
Jean-Bte Janvrin dit Dufresne	32-«50	Notaire, arpenteur de Montréal
Jean-Baptiste Joly	«25-25	
Joseph Lacombe	27-30/34/39-«50	Curé de Lachenaie de 1726 à 1764
Jean Godard dit Lapointe	«50	
François Leclerc	43+	
Hyacinthe Leclerc	«50	13 ans en 1750
Prisque Leclerc	27+	
Marie-Catherine Legardeur de Rep.	38-«50	Fille du seigneur Pierre Legardeur
Nicolas Légaré	50+	
Nicolas Loïsele	«50-57	Voyageur
Jean-Baptiste Maillot dit Lantin	36-«50	
François Marcé (Marset/Mercé)	35-«50	
Michel Marier	«50+	
Michel Marion	50+	13 ans lors de la concession en 1750
Charles Mathieu	36+	Négociant de Lachenaie
François Mathieu	«50	
Jean-Baptiste Muloin	«50	
Jacques Muloin (père)	29+	
Jacques Muloin (fils)	46+	
Pierre Muloin	«50	
Louis Normandin dit Lamotte	47+	Marchand de Lachenaie
Antoine Parent	26-«50	
Jacques Perreault	47+	Chirurgien de Lachenaie
Jacques Robin	33-43	Meunier de Lachenaie
Athanase Rochon	47+(d49)	Succession Veuve Françoise Marier
Jean Rochon	37+(d50)	Notable de Lachenaie
Joseph Rochon	47+	
Michel Rochon	42+	
Louis Roussin (fils)	45-51	
Jean (Baptiste) Roussin	«50	
Jacques Roy (pour famille)	30-31	
Joseph Roy	29-«50	
Pierre Roy (fils Joseph)	28-«50	
Robert-Louis St-Laurent Ouis	«50+	
André Michel dit Taillon	47-50	Journalier de l'Île Jésus
Charles Vaillancourt	«50+	
Jean Vaillancourt	32-35	
Joseph Vaillancourt	32-«50	
Jean Vigneau	«50+	
Joseph Villeneuve	47-47	

LEXIQUE :

39-46 : Entre 1739 et 1746

«50 : Avant 1750

»50 : Après 1750

v42 : Vers 1742

n26 : Né à Mascouche en 1726

29+ : 1729 jusqu'en 1750 et possiblement davantage

? : Aucune information sur le fait que ce censitaire possède une terre à Mascouche

### Ceux qui viendront plus tard!

Dans cette longue liste de censitaires non résidents, certains (22) vont venir s'établir à Mascouche après 1750. Voici la liste de ceux que nous avons pu recenser après 1750.

Pierre Aubé dit Saintonge	?	Semble habiter Mascouche en 1751
Jacques Beauchamp	«50	Habite Mascouche en 1765
Joseph Beauchamp	28+	Capitaine milice en 1750; déc. à Mascouche
Joseph Beauchamp (fils Jos.)	«50	Probablement célibataire; déc. à Mascouche
Joseph (Marie) Beauchamp (fils Michel)	«50	Habite Mascouche par la suite
Claude Beaudoin	36+	Vient terminer ses jours à Mascouche
Louis Chayé	«50	Cordonnier à Mascouche en 1755
Antoine Dumont	«50	Tonnelier de Lach; habite Mascouche en 1755
Amable Duprat	50+	S'installe à Mascouche vers 1755
Athanase Dupras	46+	S'installe à Mascouche avant 1758
Louis Forget dit Despaty	47+	S'installe à Mascouche en 1754
Pierre Gariépy (fils)	41+	S'installe à Mascouche en 1754
Raphaël Girou	48-51	S'installe à Mascouche avant 1765
Jean Godard dit Lapointe	«50	Habite Mascouche en 1760
Charles Goulet	«53	S'installe à Mascouche en 1751
François Leclerc	43+	Forgeron de Mascouche en 1754
Jean-Baptiste Muloin	«50	Enfant né à Mascouche en 1754
Jacques Muloin (père)	29+	Décédé à Mascouche en 1756
Pierre Muloin	«50	Enfant né à Mascouche en 1754
Joseph Rochon	47+	Habite Mascouche à partir de 1769
Robert-Louis St-Laurent Ouis	«50+	S'établit à Mascouche après 1751
Charles Vaillancourt	«50+	S'installe à Mascouche après 1752

### Les censitaires résidents : ceux qui s'établissent à Mascouche

L'évolution du niveau de défrichement des terres, la venue d'un réseau routier, bien qu'embryonnaire, vont convaincre 70 colons de s'établir sur leur terre de Mascouche.

Il serait ici trop fastidieux de dresser une courte biographie de tous les censitaires qui vont s'établir à Mascouche entre 1724 et 1750. Malgré tout, voici la liste de ces 70 censitaires que l'on peut aussi inclure dans la liste des pionniers de Mascouche.

## Liste des censitaires non résidents qui ont obtenu une terre entre 1724 et 1750

Censitaire	Propriétaire	Établit	Commentaire
Jean-Baptiste Allard (fils Jean)	«50	v42+	Son 1 <sup>er</sup> enfant baptisé à Masc. en 1751
Jean-Baptiste Allard (fils Joseph)?		n26+	Son 1 <sup>er</sup> enfant baptisé à Masc. en 1751
Joseph Allard (fils Joseph)	42+	«26+	
Louis Allaire	«50	v47+	Halaire, parfois Allard
François Asselin	«50	»42+	Vit chez ses parents J-B, mariage en 1758
Jean-Baptiste Asselin	«50	»42+	
François Beauchamp	29-39	«36-«39	
Jean (Bte) Beauchamp (fils Pierre)	39+	«42+	
Michel Beauchamp (père)	27+	»27/«51	Major de milice en 1755
Michel Beauchamp (fils)	42+	n28/«51	
Pierre Beauchamp (fils)	27+	«51	
Pierre Beauchamp (autre)	?	«55	Fils de Pierre B. et Geneviève Rochon
Jean-Baptiste Berloin dit Nantel	33+	«33+	Fils du 1 <sup>er</sup> mariage/ 1 <sup>er</sup> marguillier 1750
Jean-Baptiste Berloin dit Nantel	51+	v33+	Petit-fils (fils de Jean 1 <sup>er</sup> mariage)
Joseph Berloin dit Nantel	33-43	v33-43	Semble revenir à Mascouche en 1756
Jacques Binet	?	50	Engagé, bref passage en 1750
Michel Bohémier	33+	«33+	Un des trois premiers marguilliers 1750
Pierre Bohémier	37+	«37+	Habite peut-être à Lachenaie
Alexis Bourgouin	46+	v30+	
Jean Bourgouin	25+	«33+	
Pierre Bourgouin	25-36	«31+	Pierre déc. 43, sa veuve déc. 69 à Masc.
Vincent Bourgouin (père)	25+	«51	
Vincent Bourgouin (fils)	49+	«51	
Joseph Brusseau	?	«51	
Jean Chalifoux	29+	»36+	Cordonnier, décédé en 1748
Joseph Charbonneau	«50	«52	
Gabriel Charpentier	v42+	«42+	
Joseph Charpentier	50	v52	
Pierre Chenesvert dit Demarbre	47+	«51	Journalier
(Nicolas) Antoine Coderre	«50	«51	Voyageur
Bernard Crotau	34+	«36-?	
Antoine Cusson dit Desormiers	30+	«51	
Joseph Cusson dit Desormiers	48+	«55	S'installe à Mascouche après 1750
Charles Desjardins	49+	«50	
Nicolas Drouard dit Villemaire	35+	«46+	
Noël Duguay Didier dit Parisien	32+	«42+	
Étienne Ethier	«50	«42+	Membre du comité de l'église en 1742
Jean Ethier	39+	«37+	
Antoine Forget dit Despaty	27+	«34+	Voyageur
Jean-Baptiste Forget Despaty	«50	«51	
Michel Forget	27-«50	«35-«46	
Jean-Baptiste Fournier	?	»48-«51	
Jean-Baptiste Gariépy	«48+	«48+	
Joseph Guibord (père, fils)	«48+	«48+	Fils déc. 1748, ses héritiers par la suite
Joseph H. dit Deslongchamps (fils)	42+	enfant 5 ans	Prop. Arrière-fief de la Gobelotte
Louis Hunaut	NON	v38-41	Cordonnier

Joseph Jannart	40+	40+	Membre du comité de l'église en 1742
Pierre Léveillé dit Locat	«50	«50?	1 <sup>er</sup> enfant né à Mascouche en 1756
François Marois	?	«50	1 <sup>er</sup> enfant né Mascouche en avril 1751
Nicolas Picard	34+	«42+	Membre du comité l'église en 1742
Nicolas Poutret dit Lavigne	?	«46-«50	
François Renaud	43+	v40+	Ici en 1737 construction maison Renaud
Michel Renaud	36+	40+	Ici en 1737 construction maison Renaud
Joseph Rouillard	?	v50-52	Habite entre 1750 et 1752 ou 53
Pierre Rouillard	v50-52	v50-52	Habite entre 1750 et 1752 ou 53
Jean-Baptiste Roy (fils)	49+	«35+	Lieutenant milice 1760, capitaine 1763
Pierre Roy (fils Jean)	NON	37-38	Ici en 1737 construction maison Renaud
Jean-Baptiste Taillon	«52+	v49-50+	
Claude Tétreault	«50-58	?-58	Son 1 <sup>er</sup> enfant né à Mascouche en 1756
François Therrien	«51-51	49-51	
François-Hyacinthe Therrien	50+	50+	Il se nomme aussi Jean-Hyacinthe
Jacques Therrien (fils)	?	»1730+	1 <sup>er</sup> mariage de Mascouche en 1751
Jean Therrien	41+	»1730+	
Nicolas Thibault (fils)	33-36	«23-«35	
Guillaume Truchon dit Léveillé	26+	26+	
Joseph Truchon dit Léveillé	46+	24+	
Antoine Vaudry	46+	n22+	
Gabriel Vaudry	41+	22+	
Jacques-Charles Villeneuve	39-46	«42-«48	Membre du comité de l'église en 1742
Pierre Villeneuve	39+	»41+	

#### 4.5 Les pionniers de 1750

Le 29 décembre 1750 marque le début des registres d'état civil de la nouvelle paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche. Ce jour-là, le curé J.-A.-Simon Raizenne est établi dans le nouveau presbytère paroissial et prêt à accueillir ses nouveaux paroissiens. C'est ainsi que la date du 29 décembre 1750 devient une date repère qui marque officiellement la naissance de la paroisse, et par la même occasion, la date officielle de fondation de Mascouche. Il est toujours intéressant de dresser un portrait fixe dans le temps qui permet ici de « visualiser » les noms des pionniers de Mascouche au moment de la création de la paroisse. À l'aide du tableau suivant, vous « découvrirez », selon notre enquête, le nom des censitaires de Mascouche en 1750; soit les censitaires résidents (qui habite à Mascouche) et les non-résidents, dont la plupart habitent à Lachenaie.

Notre évaluation nous permet d'affirmer que la nouvelle paroisse de Mascouche compte un peu plus de 300 habitants en 1750. La création de la paroisse crée un effet d'entraînement qui permet sûrement d'attirer de nouveaux colons sur le territoire mascouchois. D'ailleurs, de nouvelles terres s'ouvrent par la suite, au nord, dans la Cabane-Ronde, les Grande-Prairies (Grand-Coteau) et la côte Saint-Philippe, ainsi que vers l'ouest du côté de La Plaine, et du Ruisseau-des-Anges qui relevait alors de Mascouche. À titre comparatif, le recensement de 1765 présente 542 habitants à Mascouche, réparties dans 107 familles. La croissance se poursuit toujours pour

atteindre 1251 habitants en 1790, puis 2152 habitants en 1825. Malgré un certain ralentissement de cette courbe de croissance, la population atteint son apogée au recensement de 1861, avec 2860 habitants, après quoi elle chute jusqu'au phénomène d'urbanisation périurbain qui survient après la Seconde Guerre mondiale.

Les deux tableaux qui suivent permettent de « visualiser » la liste des pionniers lors de la fondation de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche. En premier lieu, on dresse la liste des 75 résidents, c'est-à-dire, des censitaires qui selon notre étude, habitent le territoire. En guise de référence, vous trouverez le numéro des terres détenues par ces colons correspondant aux numéros du terrier seigneurial de Lachenaie. On termine par quelques commentaires qui peuvent s'appliquer aux colons. Le deuxième tableau est similaire, et présente la liste des 64 censitaires non résidents, nous avons pris soin d'indiquer le lieu de résidence de chacun en guise de remarque.

### Les pionniers lors de la fondation de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, en 1750

#### Les résidents

Censitaire	Emplacement	Remarque
Jean Allard	56	
Jean-Baptiste Allard (fils Jean)	9	
Jean-Baptiste Allard (fils Joseph)	?	
Joseph Allard (fils Pierre)	8, 24S	
Joseph Allard (fils Joseph)	49E, 46E, P51	
Louis Allaire	55S	Halaire, parfois Allard
François Asselin	52N	Vit chez ses parents JB, mariage en 1758
Jean-Baptiste Asselin	53	
Jean (Bte) Beauchamp (fils Pierre)	Grand Coteau	
Michel Beauchamp (père)	10	Major de milice en 1755
Michel Beauchamp (fils)	13	
Pierre Beauchamp (fils)	30, 31	
Pierre Beauchamp (autre)	32	Fils de Pierre B. et Geneviève Rochon
Jean-Baptiste Berloin dit Nantel	72	Fils du 1 <sup>er</sup> mariage/ 1 <sup>er</sup> marguillier 1750
Jean-Baptiste Berloin dit Nantel	?33	Petit-fils (fils de Jean 1 <sup>er</sup> mariage)
Jacques Binet	?	Engagé, bref passage en 1750
Michel Bohémier	73	Un des trois premiers marguilliers 1750
Pierre Bohémier	63	
Alexis Bourgouin	96	
Jean Bourgouin	78	
Veuve Pierre Bourgouin	?78	Pierre déc. 43, sa veuve Marie Perrault
Vincent Bourgouin (père)	AS Lot 250	
Vincent Bourgouin (fils)	AS Lot 181-182	Faubourg Renaud
Joseph Brusseau	?	
Héritiers Jean Chalifoux	7, 65	
Joseph Charbonneau	3	
Gabriel Charpentier	St-Jean-Bte	
Jean (Baptiste) Charpentier	St-Jean-Bte	
Joseph Charpentier	46-O	
Pierre Chenesvert dit Demarbre	Cabane-Ronde	Journalier

(Nicolas) Antoine Coderre	88	Voyageur
Pierre Couturier	4, 5, 22N	
Bernard Crotau	Cabane-Ronde	
Antoine Cusson dit Desormiers	57N	
Joseph Cusson dit Desormiers	AS Lot 231	S'installe à Mascouche après 1750
Charles Desjardins	66	
Nicolas Drouard dit Villemaire	47	
Noël Duguay Didier dit Parisien	P16	
Étienne Ethier	83, 90	
Jean Ethier	71	
Antoine Forget dit Despaty	50	Voyageur
Jean-Baptiste Forget Despaty	81	
Jean-Baptiste Fournier	Grandes Prairies	
Jean-Baptiste Gariépy	P26N	
Héritiers Joseph Guibord	40	
Joseph Hubout dit Deslongchamps (fils)	41, 42E	Arrière-fief de la Gobelotte
Joseph Jannart	St-Jean-Bte?	
Pierre Léveillé dit Locat	15	
François Marois	?	
Jean-Baptiste Marois	58, 59	
Michel Morisseau	14, 21, 22S	
Nicolas Picard	77	
François Renaud	42-O, 43	
Michel Renaud	62, 69, 49-O	
Joseph Rouillard	?	Habite entre 1750 et 1752 ou 53
Pierre Rouillard	St-Jean-Bte	Habite entre 1750 et 1752 ou 53
Jean-Baptiste Roy (fils)	11, P12, P13, 23N, 64	Officier de milice
Jean-Baptiste Taillon	?	
Claude Tétreault	27	Il habite ou est sur le point de s'établir
François Therrien	St-Jean-Bte	
François-(Jean) Hyacinthe Therrien	St-Jean-Bte	
Jacques Therrien (fils)	?	Habite chez parents; 1 <sup>er</sup> mariage de Masc 1751
Jean Therrien	1	
Guillaume Truchon dit Léveillé	P16	
Joseph Truchon dit Léveillé	St-Jean-Bte	
Louis Truchon dit Léveillé	St-Jean-Bte et Cabane-Ronde	
Pierre Truchon dit Léveillé (père)	60, 61	Donateur du terrain de l'église en 1742
Pierre Truchon dit Léveillé (fils)	6	
Antoine Vaudry	AS Lot 518	
Gabriel Vaudry	St-Jean-Bte	
Jacques Vaudry (fils)	St-Jean-Bte	Enseigne de milice en 1750
Jean-Baptiste Vaudry	54	
Pierre Vaudry	St-Jean-Bte	
Toussaint Vaudry	?	Habite probablement chez ses parents
Pierre Villeneuve	45	

### Les censitaires non résidents

<u>Censitaire</u>	<u>Emplacement</u>	<u>Remarque</u>
-------------------	--------------------	-----------------

Pierre Aubé dit Saintonge	?	de Lachenaie, semble habiter Masc. en 1751
Jacques Beauchamp	18	de Lachenaie
Joseph Beauchamp	25	de Lachenaie, capitaine de milice 1750
Joseph Beauchamp (fils Joseph)	26S	de Lachenaie
Joseph (Marie) Beauchamp (fils Michel) P28		de Lachenaie
Joseph Beauchamp (fils de Jean)	79	de Lachenaie
Claude Beaudoin	55N	de l'Île Jésus
Jean-Baptiste Berloin dit Nantel	?	de Terrebonne
François Bériot	St-Jean-Bte et Grandes Prairies	Journalier, de Lachenaie
Louis Chayé	68	de Batiscan, cordonnier à Masc. 1755
Philippe Charbonneau	St-Jean-Bte	Journalier, de Lachenaie
Jacques Coiteux	Fief Martel	de Pointe-aux-Trembles
Jean (Baptiste) Lorié dit Cotino	52S	de Lachenaie
Charles Cusson dit Desormiers	48	Voyageur, de Lachenaie
Antoine Dumont	67	Tonnelier, de Lachenaie
Amable Duprat	Grandes Prairies	de Lachenaie
Athanase Dupras	P16, 17	de Lachenaie
Jean Duprat (Prat)	St-Jean-Bte	Tailleur d'habit, de Lachenaie
Joseph Dupras	29	de Lachenaie
Louis Forget dit Despaty	St-Jean-Bte	de Lachenaie
Pierre Forget	?	de Lachenaie
Jacques Fortin	39	de Lachenaie
Pierre Fournel	P51	Journalier, de l'Île Jésus
Pierre Gariépy (fils)	19, 20	de Lachenaie
Joseph Gervais	Fief Martel	de L'Assomption
Raphaël Girou	St-Jean-Bte	de Lachenaie
Charles Goulet	Fief Martel	de Lachenaie
Louis Gratton	Fief Martel	de Lachenaie
Pierre Guilbault	82, 89	Tailleur d'habit, de Lachenaie
François Hébert dit Lecomte	St-Jean-Bte et Fief Martel	de l'Île Jésus
Augustin Hubout dit Tourville	Fief Martel	de Lachenaie
Charles Hubout dit Tourville	Fief Martel	de Lachenaie
Gabriel Hubout dit Tourville	44, P12	de Lachenaie
Jean-Baptiste Hubout dit Tourville	Fief Martel	Voyageur, célibataire, de Lachenaie
Jérôme Hubout dit Tourville	Fief Martel	de Lachenaie
Louis Hubout dit Tourville	Fief Martel	de Lachenaie
Jean Godard dit Lapointe	86, 87	de Lachenaie
Jean-Baptiste Leclerc	91	de Lachenaie
François Leclerc	Cabane Ronde	Forgeron, de Beaumont
Hyacinthe Leclerc	92	de Lachenaie, 13 ans en 1750
Prisque Leclerc	76, 84, 85	de Lachenaie
Nicolas Légaré	Fief Martel	de L'Assomption
Nicolas Loïselle	80	Voyageur, de Pointe-aux-Trembles
Michel Marier	AS Lot 515	de l'Île Jésus
Michel Marion	Grandes Prairies	de L'Assomption, 13 ans en 1750
Charles Mathieu	2	Négociant, de Lachenaie
François Mathieu	P26N	de Lachenaie
Jacques Muloin (père)	St-Jean-Bte	de Lachenaie
Jacques Muloin (fils)	75	de Lachenaie

Jean-Baptiste Muloin	57S	de Lachenaie
Pierre Muloin	74	de Lachenaie
Louis Normandin dit Lamotte	St-Jean-Bte	Marchand, de Lachenaie
Jacques Perreault	Cabane Ronde	Chirurgien, de Lachenaie
Athanase Rochon	Cabane Ronde	Succ. Vve Françoise Marier, de Lachenaie
Jean Rochon	P28, 70	Succ. Vve Geneviève Garnier, Lachenaie
Joseph Rochon	Cabane Ronde	de Lachenaie
Michel Rochon	98, 99, 100	de Lachenaie
Louis Roussin (père)	?	de la Côte de la Visitation, Mtl (or. de Lachenaie)
Louis Roussin (fils)	?	de la Côte de la Visitation, Mtl (or. de Lachenaie)
Jean (Baptiste) Roussin	24N	de la Côte de la Visitation, Mtl (or. de Lachenaie)
Robert-Louis St-Laurent Ouis	AS Lot 241-247	de Lachenaie
André Michel dit Taillon	St-Jean-Bte	Journalier, de l'Île Jésus
Charles Vaillancourt	AS Lot 249	de Lachenaie
Jean Vigneau	95	de Saint-Sulpice

Note de l'auteur : Il est possible qu'il manque quelques censitaires issus du terrier de la seigneurie de L'Assomption et du Fief Martel, mais si tel est le cas, le nombre est infime.

#### LEXIQUE :

Censitaire : Colon qui a reçu une terre en concession, ou par achat; nous avons inclus également le nom des fermiers ou journaliers, sans terre, qui ont vécu à Mascouche

Emplacement : Les numéros correspondent au terrier seigneurial de Lachenaie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle; les numéros de terres commençants par « AS » signifient qu'ils proviennent du terrier seigneurial de L'Assomption, nous avons alors inscrit le numéro de lot utilisé de 1880 à 2005. Lorsque nous n'avons pas la localisation précise de l'emplacement, nous inscrivons le nom de la concession (côte).

? : Nous ne connaissons pas l'emplacement de la terre du censitaire.

P16 : Indique une partie seulement de la terre no 16 du terrier seigneurial.

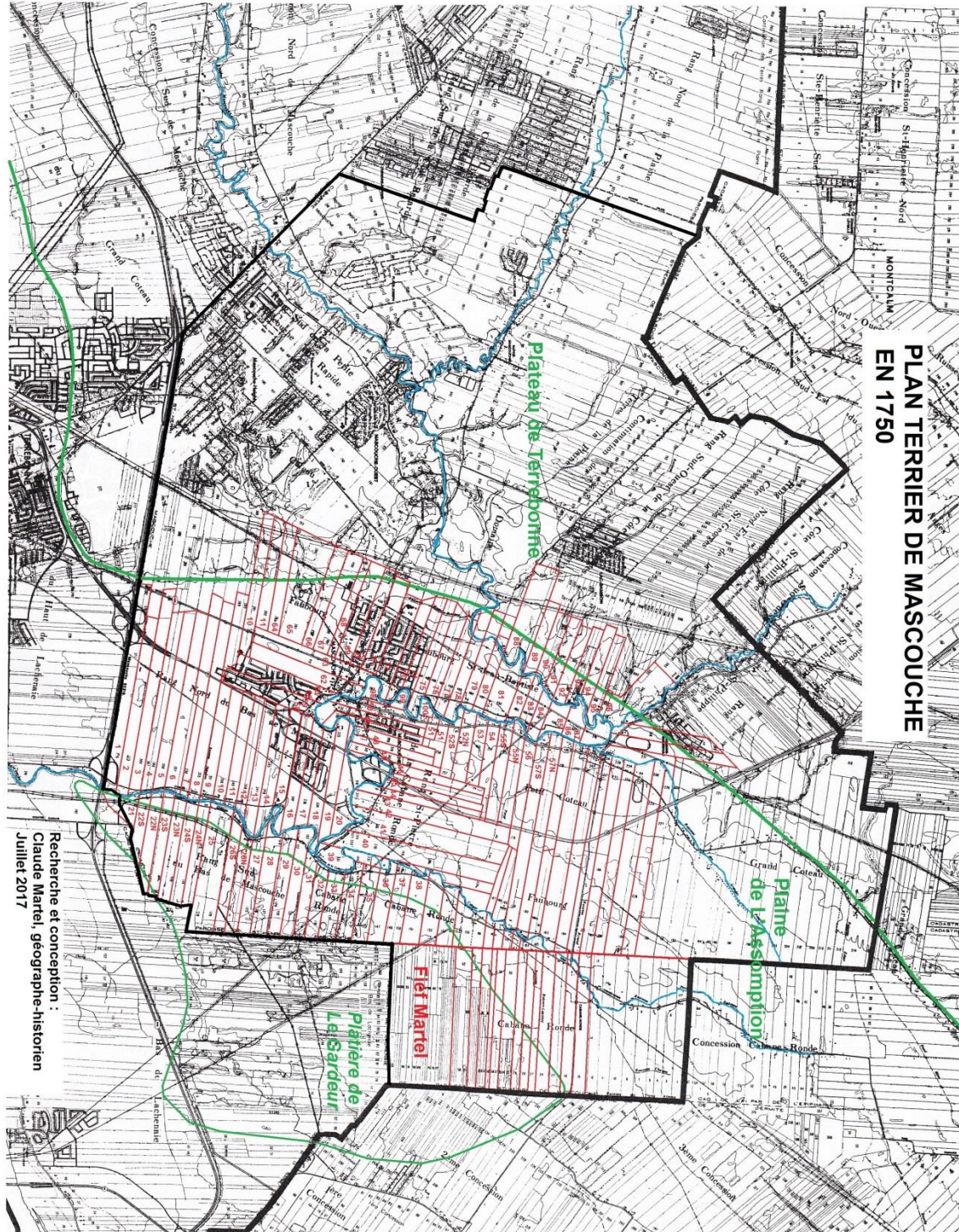
24N (S, E, O) : Indique la partie nord seulement de la terre no 24.

Masc. : Mascouche

Succ. : Succession

Vve : Veuve

# Carte synthèse des éléments physiographiques et de l'évolution des terres en 1750



## CHAPITRE 5 : LA SOCIÉTÉ

Il n'existe pas de société mascouchoise à proprement parler entre 1717 et 1750, le territoire de Mascouche ne constitue qu'un rang, ou une côte relevant de la paroisse de Saint-Charles-de-Lachenaie. La seigneurie de Lachenaie, du moins sa partie ouest, forme un tout homogène. Rappelons que les quelque 75 censitaires résidents à Mascouche sont tous, sans exception, des agriculteurs. En 1750, on ne compte aucun marchand ni artisan à Mascouche, donc tout se passe du côté de Lachenaie.

### 5.1 Le secours de la religion

La présence d'un prêtre est jugée nécessaire afin qu'une collectivité puisse s'établir et s'épanouir dans un lieu donné. Au début de la colonie, les effectifs religieux sont peu nombreux. Dès 1679, Repentigny, Lachenaie et l'Île Jésus (Saint-François-de-Sales) se dotent d'une cure conjointe desservie par un missionnaire. Une première chapelle prend place dans le manoir seigneurial de Lachenaie. En 1683, Lachenaie est reconnu comme une mission distincte, mais la guerre franco-iroquoise met en veilleuse cette mission; les missionnaires environnants vont desservir le secteur jusqu'à l'arrivée du curé Louis Lepage de Sainte-Claire, qui s'établit d'abord à Saint-François en 1715, puis fonde la paroisse de Terrebonne, en 1723 où il prend résidence par la suite. Entre temps, en 1702, une cure conjointe se forme, regroupant Lachenaie et l'Île Jésus, d'ailleurs une nouvelle chapelle est construite à la pointe est de l'Île Jésus, en 1706. Ce sera le lieu de culte des premiers colons de la « rivière Mascouche » de 1717 à 1722.

Le lieu de culte est une chose, mais l'accès au prêtre en est une autre! C'est pourquoi en observant les lieux de baptême des enfants des premiers colons de Mascouche, on se rend compte que plusieurs d'entre eux, iront du côté de Rivière-des-Prairies, parfois même du côté de Repentigny ou de Pointe-aux-Trembles, selon la « disponibilité » des missionnaires et parfois, selon la paroisse d'origine des parents. Rappelons qu'à l'époque, le baptême se fait le jour de la naissance ou le lendemain. Imaginer partir de Mascouche et se rendre à Rivière-des-Prairies, en canot ou en voiture hippomobile, par un froid de janvier?

L'arrivée de Louis Lepage de Sainte-Claire, en 1715, marque une certaine stabilité, bien que ce dernier soit aussi chanoine et vicaire général du diocèse de Québec, il est donc appelé à voyager hors de sa grande paroisse. De plus, il devient seigneur de Terrebonne, en 1720. Depuis 1702, le territoire de Terrebonne accueille des colons et ceux-ci se joignent à ceux de la paroisse de Lachenaie-Saint-François. L'ouverture des terres de Mascouche et l'essor de nouvelles terres vers le centre de l'Île Jésus, amènent les Lachenois, tout comme ceux de l'Île Jésus, à envisager une paroisse chacun de leur côté de la rive.

C'est dans ce contexte, que le 16 février 1721, le procureur Mathieu-Benoit Collet se rend à l'Île Jésus afin d'entendre les habitants des côtes de Lachenaie et Saint-Jean-Baptiste qui réclament la construction d'une église à Lachenaie et l'édification d'une

paroisse distincte qui englobe les deux côtes. Parmi les participants à la rencontre, se trouvent Pierre Couturier et François Charpentier de Mascouche, ainsi que Jean-Baptiste Cusson dit Desormiers, Jean-Baptiste Leclerc, Pierre Gariépy et Jean Beauchamp qui sont tous des censitaires de Mascouche, mais résidents de la côte de Lachenaie. Leur plaidoyer est efficace, puisque le 11 octobre 1721, Monseigneur de Saint-Vallier, évêque de Québec, autorise la construction d'un presbytère à Lachenaie, lequel servira de chapelle et de résidence au curé en attendant la construction d'une église. Le 3 mars 1722, une ordonnance décrète la création de la Fabrique de Saint-Charles-de-Lachenaie en prenant soin de fixer les limites de la paroisse qui incluent officiellement la côte Saint-Jean-Baptiste. Le lendemain se tient une assemblée afin de choisir l'emplacement du presbytère. La controverse éclate! Vingt-neuf chefs de famille, plus le seigneur Legardeur, favorisent le site déjà prévu sur le domaine seigneurial de Lachenaie, tel que le veut la coutume! Bien d'autres, dont tous ceux de Mascouche, du centre et de l'ouest de Lachenaie s'y opposent, alléguant que le domaine est trop à l'est et non au centre de la nouvelle paroisse, et ce sans compter les 16 familles de la mission « Les Bois » (Terrebonne). Le débat se poursuit, le nouveau conseil des marguilliers tranche la question le 28 juin et choisit un nouveau site au centre de la paroisse, sur la terre de Jean Rochon (lieu actuel de l'église de Lachenaie). Rochon fait don d'un terrain et loue une de ses maisons afin de servir de chapelle. Le 25 janvier 1725, une ordonnance enjoint tous les habitants, tant domicilié que non domiciliés de contribuer aux dépenses de la construction de la nouvelle église. La première messe se tient dans le nouveau lieu de culte, en 1730.



La première église de Saint-Charles-de-Lachenaie, ouverte en 1730 (coll. Claude Martel)  
La paroisse de Lachenaie avait beau être créée, l'absence de prêtre disponible fait en sorte que le curé Lepage doit desservir les paroisses de Lachenaie, Saint-François et Terrebonne, et ce jusqu'à l'arrivée d'un missionnaire dédié à Lachenaie, en 1726. Il se

nomme Joseph Lacombe. Ce dernier devient curé en titre de Lachenaie en 1728 et conserve son poste, jusqu'à sa mort en 1764. Le curé Lacombe est donc celui qui va contribuer le plus à la vie religieuse des premiers colons de Mascouche. Les registres de Lachenaie commencent en 1726 et incluent les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures de premiers Mascouchois sans mentionner spécifiquement que ces derniers habitaient Mascouche ou la côte Saint-Jean-Baptiste.

Comme on l'a vu précédemment le noyau d'habitants résidents à Mascouche était relativement peu élevé, mais l'on sent bien que l'apport de nouveaux résidents, habitants au nord du territoire de Mascouche, dans le secteur actuel du Petit Coteau, fait en sorte que ceux-ci doivent parcourir jusqu'à 14 km pour se rendre à l'église de Lachenaie. Les gens avaient beau être dévotieux, cela représente quand même un bon voyage si l'on considère le piètre état du réseau routier, ou encore, en utilisant une embarcation sur la rivière Mascouche. L'auteur de cet ouvrage a déjà fait l'expérience de remonter la rivière en canot, depuis l'église de Lachenaie, et arrive à la conclusion que les trois ou quatre heures nécessaires « à l'expédition » ne permettaient pas aux familles éloigner de l'église de la fréquenter assidument. L'hiver, la rivière gelée devenait sûrement une route plus rapide, mais encore là!

Au début des années 1740, on compte, selon notre estimation, un peu plus de 200 habitants permanents sur le territoire de Mascouche. C'est encore trop peu pour créer une paroisse, mais assez pour entrevoir la création de celle-ci dans un avenir rapproché. Ainsi, le 9 juillet 1742, plusieurs habitants de Mascouche sont réunis chez le notaire Charles-François Coron, à Saint-François, afin de désigner un terrain qui servira à la future église. Faut-il mentionner, que les habitants avaient reçu au préalable, l'autorisation de Monseigneur Henri Dubreuil, nouvel évêque de Québec. Lors de l'assemblée, Pierre Truchon dit Léveillé et son épouse, Charlotte Bohémier, font don d'un terrain de six arpents en superficie, situé dans un endroit stratégique, relativement central et accessible, car il forme un point de convergence entre les rangs qui arrivent du sud et du nord. C'est d'ailleurs sur ce terrain que l'on retrouve aujourd'hui l'église de Saint-Henri-de-Mascouche.

Ce qu'il y a d'étrange dans l'acte que rédige le notaire Coron, c'est que Pierre Truchon et son épouse font don de ce terrain à la Fabrique de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima, située sur l'Île Jésus, dont le curé est Louis Lepage de Sainte-Claire. Pourquoi, le don n'est pas fait à la paroisse de Saint-Charles-de-Lachenaie? Est-ce que les marguilliers ou un groupe de paroissiens de Lachenaie étaient contre l'établissement d'une future église à Mascouche, et contre la formation d'une éventuelle paroisse à Mascouche qui, inévitablement, réduirait considérablement les revenus de la paroisse de Lachenaie. Bref, le contenu des archives ne nous permet pas de répondre à cette question. Un comité, sous forme de syndic, est formé pour assumer le suivi du dossier, il se compose de Nicolas Picard, Jean-Baptiste Beauchamp, Étienne Ethier, Jacques-Charles Villeneuve et Joseph Jannard.

Mais il faut attendre encore quelques années avant que le projet de chapelle ou de paroisse distincte se concrétise, soit le temps nécessaire pour constituer une masse de colons habilités à soutenir financièrement une paroisse.

Le 9 juin 1749, Monseigneur Henri de Pontbriand effectue une visite épiscopale à Lachenaie et constate, que la paroisse a connu une importante croissance, que certains paroissiens doivent parcourir de grandes distances (plus de 14 km) pour se rendre à l'église, et que fort d'environ 650 habitants (population totale de Lachenaie), il peut se permettre d'approuver l'emplacement d'une seconde église, à la « Rivière Maskouche ». Le 29 juin suivant, un contrat confirme l'emplacement de la nouvelle église. Dès l'automne, les habitants du secteur se mettent à la tâche et entreprennent la construction de la chapelle, de sa sacristie et du presbytère. Les travaux s'effectuent sous forme de corvées pendant toute la belle saison de 1750. Vers la fin de l'année, la chapelle, bien qu'inachevée, est un tant soit peu logeable pour accueillir le premier curé de la nouvelle paroisse, monsieur Joseph-Amable-Simon Raizenne. La chapelle est une petite bâtisse en bois mesurant 30 pieds sur 29, et ne compte que 27 bancs. Elle a coûté 237 francs. Huit ans plus tard, la Fabrique dépense 82 francs pour y installer une cloche. Au gré des années, la petite chapelle s'enrichit d'ornements, de vases sacrés et de l'équipement nécessaire au culte.

On ne sait pas exactement quand eut lieu la première messe, considérant cette période de l'année, peut-on croire qu'il est y est eu une messe de minuit en cette fin d'année 1750? Le curé rédige son premier acte le 29 décembre 1750, lors du baptême du Marie-Joseph Truchon, fille de Pierre Truchon dit Léveillé et Marie-Charlotte Boismer (Bohémier) de cette paroisse; Joseph-Marie Beauchamp fils et Marie-Angélique Truchon dit Léveillé son présents, probablement à titre de parrain et marraine. L'acte marque ainsi la naissance officielle de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche.

À titre d'information, le premier mariage de Mascouche a lieu le 1<sup>er</sup> février 1751 alors que Jacques Terrien (Therrien), fils de Jacques et Marie Parault, et Marie-Marguerite Beauchamp, fille de Joseph et Marie-Marguerite Vaillancour unissent leurs destinées. Aussi, la première sépulture fut celle de Marie-Louise Desjardins, le 30 mars 1751, fille de Charles Desjardins dit Zacharie et Marie-Louise Truchon dit Léveillé.

La paroisse Saint-Henri-de-Mascouche tire son nom de saint Henri, duc de Bavière, empereur du Saint Empire, qui a vécu de 973 à 1024 et fut canonisé par l'Église catholique en 1146. Ça c'est l'histoire officielle. Dans les faits, c'est plutôt en mémoire de l'évêque de Québec, Mgr Henri de Pontbriand, que le patronage de la paroisse fut attribué à « Henri ». Rappelons que c'est ce dernier qui a permis la création de la paroisse.

## **5.2 La milice, les notables et les gens de métier**

### La milice

Dans la période que nous étudions, les municipalités n'existent pas, elles ne seront créées que cent ans plus tard. La gouvernance locale est assumée par le seigneur Legardeur qui possède même un pouvoir de basse justice. Pour la gestion des chemins, chaque habitant est responsable de l'entretien de son bout de chemin, et au besoin, un ou plusieurs habitants se voient confier le titre de sous-voyer pour faire appliquer une ordonnance ou gérer les cas problématiques. Mais c'est le capitaine de milice qui ultimement voit à l'entretien des chemins. D'ailleurs, tout dossier nécessitant l'intervention d'une certaine autorité locale passe par les officiers de milice locaux. Généralement, on retrouve un capitaine de milice par paroisse, lequel est assisté d'un lieutenant et d'un enseigne. Le capitaine de milice est en quelque sorte la véritable autorité civile et militaire sur place. Le seigneur Legardeur vit à Montréal, même s'il séjourne momentanément dans la seigneurie. Le capitaine de milice est nommé parmi les miliciens et entériné par le gouverneur. Pour sa part, le major de milice est un officier supérieur, chargé d'une seigneurie ou d'un territoire relativement grand.

Afin d'assurer la sécurité de la colonie, tout homme âgé de 16 à 60 ans est de facto mobilisé pour faire partie de la milice locale. Chacun fournit son fusil et les munitions nécessaires. Les miliciens s'entraînent une fois par mois, le dimanche ou les jours de fête. Le statut social du capitaine de milice est important, d'ailleurs, il est le premier à recevoir la communion à la messe; dans les processions religieuses, il est premier devant. Il se distingue également de ses compatriotes par le port d'un hausse-col doré et d'une épée.

Au moment où arrivent les premiers colons sur le territoire de Mascouche, c'est René Goulet, de la côte de L'Assomption qui est capitaine pour les seigneuries de Lachenaie et Terrebonne. En 1721, Jean-Baptiste Gariépy occupe le grade de capitaine pour ce qui allait devenir la paroisse de Lachenaie. Il est assisté de deux sergents, Michel Fillion et Pierre Beauchamp, qui possède la terre no 10 de la rivière Mascouche. En 1735, ce dernier devient capitaine pour la paroisse de Lachenaie et conserve son poste jusqu'à sa mort, en 1741. Il est assisté de deux lieutenants, un nommé Roussin (probablement Louis) et Gilles Lecourt, lequel accèdera plus tard au titre de capitaine. Au décès de Beauchamp, c'est Jean-Baptiste Roy (père) qui devient capitaine; il est le premier Mascouchois à accéder à ce titre. Jean-Baptiste meurt en 1749 et est remplacé par Joseph Beauchamp, de Lachenaie. Parmi les autres officiers habitants Mascouche, notons Jean-Baptiste Roy, fils, et Jacques Vaudry qui atteint le grade d'enseigne en 1750. Michel Beauchamp, de Mascouche, deviendra Major peut après 1750, tout comme le marchand Louis Normandin, de Lachenaie. Voici donc les personnalités les plus en vue de la société lachenoise de l'époque.

### Les notables

Certaines personnes, généralement parmi les mieux nantis de la communauté, accèdent au prestigieux titre de notable. Aucun habitant de Mascouche ne portera « officiellement » ce titre au cours de la période. L'étude nous a permis d'en recenser

quatre du côté de Lachenaie, soit Jean Rochon, Pierre Beauchamp (le capitaine), Pierre Gariépy et Jean-Baptiste Berloin dit Nantel. Fait à noter, les quatre notables sont des censitaires non résidents de Mascouche.

Bien entendu, si aucun résident de la côte Saint-Jean-Baptiste ne figure comme notable, cela ne veut pas dire que la « microsociété » mascouchoise n'avait pas sa petite élite locale. En premier lieu, les officiers de milice se démarquent nettement de leurs concitoyens, pensons ici à Jean-Baptiste Roy, Jacques Vaudry ou Michel Beauchamp. Les quatre membres du comité formé en 1742 en vue de trouver un terrain pour l'église sont assurément des gens qui ont obtenu la confiance des autres censitaires. Joseph Jannard, Étienne Éthier, Nicolas Picard, et même Jacques-Charles Villeneuve, dont le passage à Mascouche fut plutôt bref. Les premiers habitants installés sur le territoire, comme Pierre Couturier, Pierre Truchon dit Léveillé, Jean-Baptiste Charpentier, Jacques Vaudry, ou Jean-Baptiste Truchon sont assurément considéré comme des « anciens habitants », un titre respectueux honorant leur longévité sur le territoire et la sagesse de bien connaître les lieux, les mœurs et coutumes locales. Enfin, on peut ajouter les noms de Jean-Baptiste Berloin dit Nantel fils et de Michel Bohémier qui figurent, avec un inconnu, comme les trois premiers marguilliers de la paroisse, en 1750. Le titre de marguillier en est un de grande responsabilité à l'époque, ces deux habitants jouissent donc du respect de la population pour avoir mérité de poste. Ce sont là, les premiers Mascouchois qui se distinguent dans leur communauté.

#### Les professionnels, marchands, artisans et gens de métiers

Comme nous l'avons déjà mentionné, aucun professionnel ni marchand ne s'établit à Mascouche avant la fondation de la paroisse. Les habitants de la côte Saint-Jean-Baptiste iront en premier lieu à Lachenaie pour recevoir des services. À compter des années 1740, un petit bourg se forme à Terrebonne, voisin des moulins seigneuriaux. Il est probable que les premiers Mascouchois fréquentent ce bourg, qui d'ailleurs deviendra peu après le plus gros village au Québec. Pour recourir à un notaire, la plupart des censitaires utiliseront les services du notaire Nicolas Senet de Pointe-aux-Trembles, jusqu'en 1729, après quoi, c'est le notaire Coron de l'Île Jésus, le père, puis le fils, qui accueille la clientèle de la seigneurie de Lachenaie. Certains font appel au notaire Gaudron de Montréal et à quelques autres de ses confrères. Côté santé, le chirurgien Jacques Perreault s'installe à Lachenaie dans les années 1720 et y décède en 1753. Les compétences du chirurgien sont alors assez limitées, il fait aussi office de barbier. Pour la maternité, plusieurs femmes acquièrent les connaissances nécessaires et figurent comme sage-femme. En matière d'éducation, rien. Seul le curé Lacombe consacre quelques heures de son temps à cette tâche, mais convenons que les enfants qui habitent Mascouche sont trop loin pour bénéficier des « services éducatifs » du curé, dispensés au presbytère de Lachenaie.

Sur le plan commercial, il n'y a pas encore vraiment de commerce de détail. Jean-Baptiste Côté s'implante comme marchand du côté de Lachenaie, dans les années 1730. Il est remplacé par Louis Normandin dit Lamothe à compter de 1747. Ceux-ci sont davantage des marchands-négociants, achetant les productions de blé des censitaires. En retour, ils tiennent quelques effets non périssables dans leur magasin. Est-ce utile de

mentionner qu'à cette époque, où chaque famille bénéficie des produits de la terre, la grande majorité des produits consommés est produite à la ferme. Le marchand sert donc à s'approvisionner en café, thé, ou tous autres produits « exotiques ». Pour sa part, on retrouve le négociant Charles Mathieu à Lachenaie qui fait office de grossiste, notamment dans le blé.

Le blé est au cœur de l'économie et de la production agricole. Ainsi, le moulin seigneurial de Lachenaie devient un carrefour commercial obligé pour tous les censitaires. Plusieurs meuniers, fariniers, vont se succéder à cet endroit. André Bouteiller est en fonction entre 1716 et 1724, peut-être davantage. Jacques Robin est en poste en 1732, suivi de François Simon Delorme, puis de Jean Guillaume dit Derabine vers 1737 et 1740.

On retrouve encore peu d'artisans et ils semblent plus présents à compter des années 1740. On retrouve quelques tailleurs d'habits à Lachenaie, dont Jean Duprat et Pierre Guilbault qui sont aussi censitaires non-résidents à Mascouche, de rares forgerons, un nommé Louis Charest qui est taillandier, puis Antoine Dumont, qui est tonnelier. Ce dernier ira s'établir sur sa terre de Mascouche en 1755.

Le sol mascouchois a accueilli peu d'artisans au cours de cette période. Pierre Couturier, charpentier, est le seul présent sur toute la période d'étude. Un cas un peu hors du commun, Nicolas Thibault est huissier à Mascouche (mais surtout cultivateur) entre 1723 et 1726. Deux cordonniers sont de passage à Mascouche, Jean Chalifoux de la fin des années 1730 et jusqu'à son décès en 1748, et Louis Hunault, entre 1738 et 1741, ce dernier ne semble pas posséder de terre à Mascouche. Enfin, Jean-Baptiste Vaudry, fils de Jacques, apprend le métier de forgeron, il se déclare comme tel en 1751, mais l'année suivante il s'affiche comme taillandier, un forgeron spécialisé dans la conception d'outils.

La création de la paroisse de Mascouche, en 1750, est un élément motivateur qui permet d'attirer des artisans. Louis Chayé, cordonnier, vient s'établir sur sa terre en 1755, Antoine Dumont, tonnelier fait de même au cours de cette année, François Leclerc, forgeron, arrive à Mascouche en 1754.

### 5.3 Les chemins

Rappelons que le cadre régissant le régime seigneurial oblige les censitaires à entretenir un chemin devant leur propriété, de fournir les journées de corvées nécessaires à l'entretien des ponts et chemins. L'utilité première des chemins est de permettre aux colons de se rendre aux offices religieux et au moulin seigneurial de Lachenaie. Jusqu'à quel point les censitaires vont-ils respecter cette obligation? On ne le sait pas vraiment. Il est certain qu'un réseau routier rudimentaire s'est érigé au fil des concessions, de façon à ce que chacun soit relié à son voisin. Quel était l'état des chemins? Plutôt déficient si l'on se fie aux témoins de l'époque. Le seigneur et le capitaine de milice ont sûrement exigé... un minimum d'entretien. Il fallait faire un pont pour traverser la rivière. On ne sait pas quand exactement il fut fait, mais il nous apparaît évident que très tôt, un pont rudimentaire fut érigé au-dessus de la rivière Mascouche, face à la ligne des terres no 3 et 4 du terrier, menant directement à la « descente de Lachenaie », nom utilisé pour désigner l'actuelle montée Dumais. C'est d'ailleurs à cet endroit que se trouve le premier noyau d'habitations, en 1724.

Le 15 novembre 1730, une ordonnance dit que le premier dimanche de novembre, le capitaine doit annoncer que les citoyens doivent baliser les chemins en vue de l'hiver prochain. Cette ordonnance confirme le rôle du capitaine dans la voirie seigneuriale de Lachenaie et qu'il existe donc, un réseau routier, tout aussi rudimentaire qu'il soit.

L'ouverture de la nouvelle église de Lachenaie semble créer une pression additionnelle afin d'améliorer l'état des chemins. Le 30 juin 1730, l'intendant Gilles Hocquart émet une ordonnance qui porte « que tous les habitants de la Rivière Mascouche que de Lachenaie travailleront incessamment à réparer le pont construit sur le terre du nommé (Jean) Rochon et qui sert à tous les dits habitants pour aller à l'église et au moulin ». Il s'agit ici du pont traversant le ruisseau Saint-Charles, voisin de l'église de Lachenaie.

Les 11 et 12 septembre 1733, le grand-voyer (responsable de la voirie) Jean-Eustache Lanouiller de Boisclerc est à Mascouche afin de dresser un procès-verbal qui « marque et trace les chemins nord et sud de la rivière Mascouche, de vingt-quatre pieds de largeur entre deux fossés, et qui ordonne que les habitants seront tenus de faire chacun en droit soi les ponts, pavés, saignées et fossés et leur fait défense d'embarrasser les dits chemins ni de jeter dans la rivière Mascouche aucun arbre à moins qu'il ne soit débité ». Cet acte de 1733 marque le tracé officiel des chemins Louis-Hébert, Bas-de-Mascouche Sud (partie actuellement au sud de la Cabane-Ronde), Saint-Pierre, une petite partie de Sainte-Marie, Saint-Jean et Saint-Henri, dans sa partie sud.

Mais, comme toute bonne annonce de nouveaux chemins, il faut parfois être patient avant que les choses se concrétisent. Pourquoi? On n'en sait rien. Sinon, qu'en juin 1743, on assiste à une requête de Jacques Charpentier, Pierre Léveillé dit Locat, Joseph Huboult, Baptiste Vandry (Vaudry), Baptiste Truchon, Louis Truchon, etc., tous habitants de Lachenaie (Rivière Mascouche), à Monsieur Lanouiller de Boisclerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, qui « se plaignent que depuis l'établissement de la dite paroisse il n'y a

pas eu de chemin tracé avec les formalités de la loi. Ils demandent qu'un chemin soit tracé de chaque côté de la rivière (Mascouche) le plus tôt possible ». Les actes contenus dans les archives du grand-voyer ne nous donnent pas la réponse de Lanouiller de Boisclerc. Cela démontre néanmoins le peu d'importance que l'on semble accorder à la mise en œuvre d'un réseau routier « balisé » et propice au développement des rangs. En 1755, il est cette fois question d'officialiser une première partie du chemin de la Cabane-Ronde, le chemin Saint-Henri jusqu'au secteur des Grandes Prairies et la rue Lapointe. On n'utilisait pas ces toponymes à l'époque. C'est aussi à ce moment que l'on convient de construire un pont en face de l'église de Mascouche. Celui-ci sera construit en madriers de cèdre, d'épinette rouge et de pruche de 15 pieds de longueur et des lambourdes de cèdres. Le pont fait 110 pieds de long et 25 pieds de hauteur. Bref, il apparaît évident que l'état des chemins va constituer un véritable « calvaire » pour les habitants de la grande majorité du Québec. Le climat pluvieux d'automne, la fonte des neiges au printemps, les fortes pluies d'été sont maintes fois mentionnés dans les archives comme des éléments néfastes à la qualité des chemins; ce qui fut sans aucun doute un obstacle à l'essor de plusieurs communautés rurales.

#### **5.4 Les événements de la vie**

##### Au quotidien

La vie de paysan colonisateur, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, comporte son lot de joies et de misères. On le sait, les conditions de vie en Nouvelle-France sont modestes, bien que le gibier soit abondant et le sol productif. La nature parfois sauvage en apparence et dont les manuels d'histoire ont tant insisté, oublie de mentionner qu'outre le froid cinglant d'hiver et la nuée de moustiques en été, vivre en Nouvelle-France est un gage de liberté, un environnement qui permet de bien se nourrir (malgré le peu de diversité), mais sommes toutes, les conditions de vie sont au fond plus agréables en Nouvelle-France qu'elles ne le sont en France à la même époque, et ce, surtout pour un paysan.

Il y a beaucoup de joie dans l'air. Nos ancêtres sont Français, latins, et savent se divertir abondamment. Les longues soirées d'hiver sont festives. De plus, la paroisse de Lachenaie (Mascouche inclut) forme une grande famille ou presque tous sont apparentés. L'entraide familiale est au cœur du système social. Le taux de mortalité est élevé, particulièrement chez les bébés et les jeunes enfants; l'absence de connaissances médicales, les normes d'hygiène limitées, ont contribué à beaucoup de funérailles. La mort d'un enfant est toujours un événement difficile, mais à l'époque, elle fait curieusement partie de la vie! D'ailleurs, on observe une relative indifférence de la société à l'égard des enfants morts en bas âge. L'Église catholique est encore assez peu organisée en Nouvelle-France, les effectifs sont minces, si bien que la vie religieuse en milieu de colonisation se limite essentiellement aux messes dominicales et aux jours fériés. Quelques processions ont lieu dans l'année. La première version du Petit Catéchisme de Québec vient d'être publiée en 1702, mais puisque la majorité des gens ne savent pas lire, cela a encore peu d'impact dans la vie religieuse. Comme mentionné, certains colons vivent trop loin de l'église pour pouvoir être assidu aux offices. De plus,

en Nouvelle-France, l'emprise du clergé n'avait rien à voir avec ce qu'elle deviendra au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le travail quotidien est excessivement exigeant sur le plan physique. Les journées sont longues, surtout en été. Tout le travail se fait à la main, les labours se font avec un bœuf ou un cheval pour les plus fortunés. L'hiver est consacré au défrichement des terres, à débiter le bois. Il y a les sucres en avril, les semences en mai, les récoltes des premières céréales à la fin de l'été. L'épouse voit au potager. Les enfants pêchent le poisson du vendredi, jour maigre dicté par la religion. Tous les membres de la famille contribuent aux tâches de la ferme. Après que le colon ait défriché suffisamment de terres pour nourrir adéquatement sa famille, les marchands et négociants vont leur offrir d'acheter leur surplus de céréales, principalement du blé. Ce surplus produit permet aux habitants d'obtenir quelques livres en argent qui leur permettent d'acheter des biens et de payer leurs cens et rentes. Leurs conditions de vie, économiquement parlant, sont alors acceptables dans la mesure que les colons vivent décemment selon les standards de l'époque; en d'autres mots, les colons devaient considérer leur niveau de vie comparable à la majorité des gens de leur époque. Certains contracteront des dettes, notamment pour acheter une terre, construire leur maison ou acheter du bétail. Quelques un ne parviennent pas à rembourser leurs dettes et doivent vendre leur terre et recommencer de nouveau le processus de colonisation. Quelques un vont apprendre un métier: charpentier, forgeron, tailleur d'habit, cordonnier, mais la majorité de leur travail s'effectue encore à la ferme ou au défrichement des terres, surtout avant 1740.

Vivre dans une microsociété comme celle de Lachenaie, entre 1717 et 1750, comprend assurément son lot de potinage. Tout le monde sait tout sur tout le monde! Les sujets de commérage sont, somme toutes, assez banals, toutefois, quelques événements ont sûrement suscité plus de discussions dans les chaumières, en voici quelques cas.

#### Le batteur de femme

Le 18 juillet 1718, Louis Roussin se marie à l'église de L'Ange-Gardien à Catherine Trudel, la fille de Philippe et Catherine Gariépy. Le 26 juin, Louis avait acheté une terre à Lachenaie, si bien que le jeune couple emménage à cet endroit après le mariage. Leur premier fils, Louis, naît le 2 décembre 1719, et c'est là que les problèmes conjugaux semblent s'amorcer. Le 13 juin 1720, un procès prend forme alors que Catherine et son jeune fils ont trouvé refuge chez le père de Catherine, Philippe Trudel, à L'Ange-Gardien. Catherine demande la « séparation de corps et de biens » de son époux et le versement d'une pension alimentaire. Catherine allègue que son mari la bat et qu'il a une conduite violente envers elle et son enfant. Elle s'était d'abord enfuie chez son oncle, Alexis Gariépy. La source du conflit semble être dû au fait que Louis n'endurait pas les pleurs de son bébé et le tabassait pour qu'il arrête de pleurer, sa mère Catherine s'interposait entre les deux et subissait la violence de son mari.

L'événement ne passe pas sous silence. D'ailleurs, bon nombre de citoyens sont appelés en guise de témoins. D'abord, Louis Lepage, curé âgé de 29 ans, Alexis Gariépy (l'oncle), Pierre Lalongé, laboureur agricole de 23 ans, Robert Gaulin, contremaître du domaine

seigneurial de l'Île Jésus, 52 ans; Pierre Beauchamp de l'Île Jésus, 43 ans; Jean Rochon (voisin) de Lachenaie, 40 ans; Charles Mathieu de Lachenaie, 40 ans; Joseph Labelle de l'Île Jésus, 35 ans; et Jean Allard, journalier, 26 ans.

Bien que les témoins corroborent le caractère violent de Roussin, le 29 juillet 1720, un jugement de cour ordonne à Catherine Trudel de retourner vivre avec son mari et de lui redonner son enfant. De plus, le jugement interdit au père de Catherine de recevoir sa fille sous peine d'amende de 300 livres. Le jugement est formel, Catherine retourne vivre à Lachenaie, avec Louis Roussin. Le père, Philippe conteste le jugement. Quoi qu'il en soit, la vie reprend, et 11 mois plus tard, Catherine accouche de Marie-Madeleine, fille de Louis Roussin. Le couple Roussin-Trudel aura neuf autres enfants. L'harmonie conjugale est-elle revenue? Louis a-t-il changé d'attitude? C'est probable, car maintenant tout le monde ne peut que surveiller, avec discrétion, si Catherine porte des marques!

Mais les déboires de Roussin ne sont pas terminés. Louis Roussin est actif dans le domaine immobilier, outre sa terre principale près de l'église de Lachenaie, il possède plusieurs terres dans la région, dont quelques une à Mascouche. Il a tout d'un homme respectable. Un premier conflit entre Louis et son respectable voisin, Jean Rochon, un notable de Lachenaie, semble s'amorcer en 1735 pour une raison inconnue. Des arbitres sont nommés à l'été 1737 afin de « régler la difficulté entre » ceux deux voisins. Au printemps 1739, un procès-verbal fait part d'une contestation entre Louis Roussin et Joseph Vaillancourt, André Bouthillet et autres habitants de Lachenaie (ses voisins), au sujet des journées que Roussin a employés à travailler pour les fossés de Rochon et dont il demande salaire. Difficile d'évaluer qui a tort dans ce genre d'histoire, sinon que Louis Roussin nous apparaît être revendicateur de ses droits.

Mais la situation entre les deux voisins dégénère à l'hiver 1747 dans ce qui semble être essentiellement « une chicane de clôture », visant une mésentente sur les limites des propriétés respectives. Ce qui apparaît banal ici se transforme en une série d'au moins six jugements de cour et d'appels de sentence. Bref, la saga se termine par un jugement qui condamne Roussin à remplacer la clôture qui est sur le terrain de Rochon. Si l'incident semble avoir peu d'intérêt, force est de constater qu'à la suite de ce jugement, la famille Roussin décide de vendre sa terre de Lachenaie, puis celles de Mascouche, et va s'établir sur la côte de la Visitation à Montréal. Quoi qu'il en soit, Louis Roussin nous apparaît comme un personnage intéressant sur le plan historique, une étude plus poussée de sa vie mériterait d'être réalisée.

### La menace iroquoise

Le traité de paix de Montréal, signé en 1701, instaure une paix relative avec les Iroquois. De plus, le traité d'Utrecht, signé entre les Français et les Britanniques apporte une paix

plutôt précaire qui se terminera par la guerre de Sept Ans, où la conquête de Montréal, en 1760.

Depuis 1712, les autorités coloniales françaises mènent des campagnes contre la nation amérindienne des Renards, originaire du sud-est du Michigan. Ces derniers attaquent systématiquement les nations algonquines, ce qui nuit considérablement au commerce des fourrures qu'entretiennent les Français et les nations algonquines de l'Outaouais. Les Français sont persuadés que les Renards et les Iroquois complotent avec les Britanniques en vue de les déloger des Grands Lacs, si bien que les Français vont s'immiscer dans un conflit entre nations amérindiennes, en donnant leur appui militaire à leurs alliés Outaouais (Algonquins). En 1728, Beauharnois, gouverneur général de la Nouvelle-France, attaque les Renards, mais la campagne se solde par un échec lamentable. Non seulement le prestige des Français en prend un coup, mais l'on craint cette fois que les Iroquois viennent attaquer de nouveau la grande région de Montréal.

Considérant le danger assez imminent, en 1729, le gouverneur prit des mesures en vue de protéger chaque centre le moins peuplé contre une attaque iroquoise. Les gens de la région avaient encore en mémoire la période trouble des massacres iroquois des années 1689 à 1692! Ainsi, le gouverneur charge l'ingénieur Robert de la Morendière de construire 34 forts en pieux dans la grande région de Montréal. L'équipe entreprend son ouvrage le 20 juin pour le terminer le 25 septembre; il ne faut qu'une journée pour ériger ces forts, et l'équipe est dans notre secteur à la fin de juillet 1729. On retrouve un fort à Terrebonne, à la pointe de l'Île Jésus, à Repentigny, à Lachenaie, et un dans le « haut de Lachenaie », que l'on doit traduire ici par le secteur de la Rivière Mascouche. Où était ce fort de Mascouche? On ne le sait pas. On peut toutefois émettre deux hypothèses logiques en regard de la géographie et du périmètre colonisé de l'époque. Le fort devait être central; le point le plus central en 1729 est la zone environnant la jonction du ruisseau de la Cabane-Ronde et la rivière Mascouche. Mais on ne peut exclure le secteur actuel du village, où les rangs convergent plus naturellement.

Finalement, il y eut plus de peur que de mal! Aucune bataille n'eut lieu dans la grande région de Montréal; les Renards et les Iroquois sont demeurés tranquilles, chez eux! Au plus grand soulagement de nos premiers colons. Qu'est-il advenu du fort? On ne le sait pas, car aucun document d'archives, répertorié à ce jour, n'en fait mention. Soyons vigilants lors des travaux d'excavation, le sous-sol nous révélera peut-être ce secret, un jour!

### La faucheuse de bébé

La mortalité infantile est très présente au régime français, d'ailleurs 24% des enfants meurent avant l'âge d'un an. Jean Meilleur écrit en 1726 « Dieu nous donne des enfants et il est maître de nous les ôter quand il le lui plait! » La société, les jeunes parents, vivent donc une relative résilience face à ce genre de tragédie humaine.

Un événement retient notre attention entre le 4 août et le 2 octobre 1737. Cet été là, tant du côté de Terrebonne que de Lachenaie, on constate une épidémie qui emporte la vie de nombreux bébés, tous âgés de moins de 6 mois. Les livres d'histoires ne font aucune mention d'épidémie nationale ou régionale en 1737, le seul événement qui s'en rapproche le plus est l'épidémie de variole de 1733 qui fauche 2000 personnes en Nouvelle-France. Que s'est-il passé dans la région à l'été 1737? Était-ce un foyer plutôt régional de variole, connue sous le nom de picote ou petite vérole, un tout simplement un effet collatéral de la grande disette qui sévit dans la grande région de Montréal en cette année 1737? La question demeure sans réponse.

Les registres des paroisses de Terrebonne et de Lachenaie témoignent néanmoins de cet été meurtrier. À Terrebonne, 10 bébés meurent entre le 4 août et le 2 octobre. À Lachenaie, ce sont 8 poupons, entre le 19 juillet et le 21 août. Deux d'entre eux habitent Mascouche : Marie-Josèphe Beauchamp, décédée le 15 août (fille de Michel et Élisabeth Séguin) et Marie Truchon, décédée le 16 août (fille de Jean-Baptiste et Marie-Josèphe Ethier). Deux autres victimes sont probablement décédées sur le territoire de Mascouche, où leurs pères sont en train de construire la maison de Michel Renaud. D'abord, Madeleine Roy, décédée le 20 août (fille de Pierre et Madeleine Bussière) et Jean-Baptiste Renaud, décédé le 21 août (fils de Michel et Élisabeth Rochon). On constate également que parmi les victimes lachenoises, deux autres enfants sont fils de censitaires non résidents de Mascouche, il y aurait donc pu avoir des contacts physiques, si la thèse de la maladie infectieuse est la bonne. Ainsi, est décédée le 11 août, Toussaint Beaudoin, fils de Claude et Françoise Masta, puis le 11 août, Marie-Marguerite Rochon, fille de Jean et Marguerite Beauchamp. On peut donc voir des liens de parenté et de fréquentation entre les victimes.

### La femme assassine

Le 26 novembre 1725, Jean-Baptiste Truchon dit Léveillé et Marie-Josèphe Ethier unissent leurs destinées à l'église de Repentigny. Le couple s'établit sur la ferme de Jean-Baptiste, à Mascouche, et y élève leurs 11 enfants. La famille ne semble pas vivre de période difficile, d'ailleurs Jean-Baptiste est très actif sur le marché immobilier, achetant et vendant de nombreuses terres dans sa vie. Rien ne semble perturber le couple en apparence. Pour une raison inconnue, la famille déménage sur une terre de la côte Sainte-Marie, le long de la rivière Mascouche, du côté de Terrebonne. C'est là que se produit le drame, dans la nuit du 26 au 27 octobre 1746.

Le 29 octobre, le lieutenant-général procède à une descente au domicile de Jean-Baptiste Truchon dit Léveillé. Il ordonne d'inhumer le cadavre après examen par le chirurgien de l'endroit, Joseph Istre. On donne aussitôt l'ordre de faire comparaître sa

veuve, Marie-Josèphe Ethier, et son fils aîné, Jean-François, 12 ans, résidant temporairement chez son oncle Pierre Truchon. Mais la veuve Ethier est introuvable. On doit lancer une assignation à comparaître sous forme de criée publique afin que quelqu'un puisse la localiser. Au moment de comparaître, la veuve et le fils sont absents. Le fils est incarcéré et interrogé. Celui-ci mentionne qu'il « n'a rien entendu d'anormal et a vu son père placer le loquet sur la porte avant de se coucher au pied du feu, la nuit précédant le meurtre ». Mais le procureur du roi requiert un second témoignage du fils Truchon, lequel ne change rien de ses réponses mentionnant « qu'il ne sait rien de ce qui s'est passé jusqu'à son réveil, après le drame. Sa mère l'aurait alors envoyée chercher du secours chez les voisins. Elle semble avoir émis l'hypothèse que son mari aurait pu être blessé par une ruade de son cheval ». Le jeune Jean-François est libéré pendant que l'on cherche toujours la mère.

Les dénommés Jean Pineau dit Deschatels, 42 ans, tisserand de l'Achigan (L'Épiphanie), et Joseph-Louis Chotard dit Saint-Onge, 22 ans, déclarent « avoir rencontré la veuve Ethier dans les bois, accompagnés d'un inconnu, laquelle leur a avoué avoir tué son mari à coup de hache et de pelle ». Au procès, Marie-Josèphe Ethier est reconnue coupable du meurtre de son mari et est condamnée à la pendaison; elle était absente lors du procès, survenu le 24 janvier 1747.

On assiste donc ici à une société en tout point comparable aux communautés rurales de la Nouvelle-France. Le processus de colonisation suit encore son cours à Mascouche. Il se poursuit sur les terres sablonneuses du coteau jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. De 1717 à 1750, certaines familles vont dominer l'espace mascouchois, deux d'entre elles, les Beauchamp et les Hubout sont particulièrement présents. D'autres comme les Vaudry, Truchon dit Léveillé, Roy, Forget dit Despatis, Berloin dit Nantel ou Allard mobilisent plusieurs terres. Ce sont là les noms des grandes familles de l'époque des pionniers de Mascouche.

## Conclusion

L'année 2017 marque le tricentenaire de la concession des 20 premières terres du territoire mascouchois. L'événement « historique » s'est déroulé le 27 octobre 1717 au moment où les 18 premiers censitaires de Mascouche obtiennent leurs terres à la « Rivière Mascouche ». L'absence de terre disponible sur la côte de Lachenaie est à l'origine de l'ouverture de ce nouveau rang, désigné officiellement sous le nom de « côte Saint-Jean-Baptiste ».

Le processus de colonisation des terres de Mascouche fut très étroitement lié au potentiel agricole des sols, c'est pourquoi la concession des premières terres mascouchoise s'effectue principalement sur les bonnes terres argileuses, propices à la culture des céréales. Aussi, les limites primitives de Mascouche vont être tributaires des limites de la seigneurie de Lachenaie, d'ailleurs, les premiers colons de Mascouche relèvent de la paroisse de Saint-Charles-de-Lachenaie.

Parmi les 18 censitaires de 1717, seulement 6 viennent s'établir à Mascouche, et l'un deux n'y reste que quelques mois. De ce groupe, seulement deux y sont encore au moment de fonder la paroisse de Mascouche, en 1750. De 1717 à 1724, on observe que de nombreux censitaires se font concéder ou achètent des terres à Mascouche. Toutefois, la majorité « ne feront de que passer! » Parmi les nombreux acquéreurs, 27 censitaires ne figurent que pour une très brève période, et 24 ne viennent pas s'établir.

Aux cinq pionniers de 1717, s'ajoutent douze autres censitaires qui choisissent de s'établir à Mascouche entre 1718 et 1724. Si les premiers colons de 1717 provenaient d'horizons géographiques plus variés, on sent bien ici la dominance des familles lachenoises ou de leur parenté proche, habitants Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies ou Saint-François.

Au moins neuf censitaires sont véritablement établis à Mascouche en 1724, formant un noyau d'une cinquantaine de personnes. Les chefs des premières familles pionnières se nomment : Jacques Vaudry, Pierre Couturier, Pierre Truchon, Nicolas Thibaux, Jean (Baptiste) Charpentier, François Charpentier, Louis Plouffe, Jean-Baptiste Truchon et Jean-Baptiste Marois.

De 1724 à 1750, la population de Mascouche va se multiplier par six. S'amorce donc, dans le quart de siècle qui suit, une phase névralgique du développement de Mascouche, celle qui va permettre d'y établir suffisamment de colons qui justifieront la création d'une paroisse distincte de Lachenaie.

Le nombre de censitaires qui se font concéder une terre, ou qui en achète une entre 1724 et 1750 est impressionnant. Toutefois, la plupart d'entre eux ne viennent pas s'établir à Mascouche. De 1724 à 1750, on dénombre 162 censitaires qui vont s'ajouter à la liste des pionniers de 1717 à 1724. De ce nombre, 92 d'entre eux ne viendront pas s'établir à Mascouche avant la fin de 1750. Comme on le voit, le processus de

colonisation est très long pour certains censitaires. Enfin, 70 des 162 censitaires décident de s'établir à Mascouche entre 1725 et 1750. Ils contribueront à former le véritable noyau de pionniers de Mascouche.

Parmi les constats qui s'imposent, plusieurs nouveaux censitaires sont des enfants de censitaires déjà en place. On constate aussi que Mascouche exerce dorénavant un attrait plus significatif sur les habitants de Lachenaie, qui constitue la « pépinière » ou le bassin de recrutement des colons. Dans la plupart des cas, les terres mascouchoises vont servir de réserve de terre pour établir les enfants des familles lachenoises. D'autres colons semblent déjouer quelque peu les règles et possèdent des terres soit à titre spéculatif, soit afin d'y placer des fermiers qui font le travail à leur place.

Au cours des années 1740, le paysage change, la forêt recule résolument. Le processus relativement lent de colonisation des terres de Mascouche ne permet pas d'atteindre un nombre viable d'habitants pour permettre la création d'une paroisse distincte. En 1742, Pierre Truchon fait don d'un terrain pour la future église. Mais ce n'est qu'en 1749 que commence la construction de la première chapelle. Le 29 décembre 1750, le curé Raizenne signe le premier acte de baptême de Marie-Joséphine Truchon, fille de Pierre Truchon dit Léveillé et Marie-Charlotte Boismier (Bohémier). L'acte marque ainsi la naissance officielle de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche.

D'ailleurs, en 1750, les quelque 75 colons établis à Mascouche habitent la majorité des terres le long de la rivière Mascouche, entre la limite de Lachenaie et le pied de la « côte » Saint-Philippe et les marais des Grandes Prairies. On retrouve encore peu de colons du côté de la Cabane-Ronde. Notre évaluation nous permet d'affirmer que la nouvelle paroisse de Mascouche compte un peu plus de 300 habitants en 1750. On dénombre 75 censitaires résidents et 64 censitaires non résidents, dont au moins 22 s'établissent à Mascouche dans les années qui suivent.

Deux siècles après la fondation de la paroisse, les noms de famille des premiers censitaires résonnent encore dans les limites de Mascouche, on y retrouvait les : Allard, Beaudoin, Bohémier, Chaput, Desjardins, Deslongchamps, Dupras, Ethier, Gariépy, Guilbeault, Lapointe, Leclerc, Léveillé, Locas, Nantel, Renaud, Roy, Therrien, Vaillancourt, etc.

En guise de synthèse, voici la liste des censitaires de Mascouche entre 1717 et 1750. Elle présente les 231 familles qui ont été censitaires ou qui ont vécu à Mascouche au cours de cette période. Le tableau fait la synthèse de chacune des familles pionnières de Mascouche. Pour chacun des censitaires, on a inscrit la période pendant laquelle le censitaire occupe une terre, en plus de préciser, la période où il figure comme résident de Mascouche. Enfin, nous avons distingué les censitaires qui ont habité le territoire (écrit normal) de ceux qui ont été des non-résidents (*en italique*).

## Liste des censitaires de Mascouche entre 1717 et 1750

<u>Censitaire</u>	<u>Terre</u>	<u>Résident</u>	<u>Remarque</u>
Eustache Allard	24+	28+	
Jean Allard	23+	42+	
Jean-Baptiste Allard (fils Jean)	«50	v42+	Son 1 <sup>er</sup> enfant baptisé à Masc. en 1751
Jean-Baptiste Allard (fils Joseph)?		n26+	Son 1 <sup>er</sup> enfant baptisé à Masc. en 1751
Joseph Allard (fils Pierre)	18+	26+	
Joseph Allard (fils Joseph)	42+	«26+	
Louis Allaire	«50	v47+	Halaire, parfois Allard
François Asselin	«50	»42+	Vit chez ses parents J-B, mariage en 1758
Jean-Baptiste Asselin	«50	»42+	
<i>Pierre Aubé dit Saintonge</i>	?	NON	Semble habiter Mascouche en 1751
Jean Barbot dit Poitevin	18-«24	19-«24	
François Beauchamp	29-39	«36-«39	
<i>Jacques Beauchamp</i>	«50	NON	Habite Mascouche en 1765
<i>Jean Beauchamp (fils Jean)</i>	17-18	NON	
Jean (Bte) Beauchamp (fils Pierre)	39+	«42+	
<i>Joseph Beauchamp</i>	28+	NON	Capitaine milice en 1757; déc. à Masc.
<i>Joseph Beauchamp (fils Jos.)</i>	«50	NON	Probablement célibataire; déc. à Masc.
<i>Joseph (Marie) Beauchamp (fils Michel)</i>	«50	NON	Habite Mascouche par la suite
<i>Joseph Beauchamp (fils de Jean)</i>	«50	NON	Joseph déc. 1750, veuve Louise Martel
Michel Beauchamp (père)	27+	»27/«51	Major de milice en 1755
Michel Beauchamp (fils)	42+	n28/«51	
<i>Pierre Beauchamp (fils Jacques)</i>	17-24	NON	de côte Saint-Léonard
<i>Pierre Beauchamp (père)</i>	17-20/26- (d41)	NON	Sergent 21, Capitaine milice en 1735-41
Pierre Beauchamp (fils)	27+	«51	
Pierre Beauchamp (autre)	?	«55	Fils de Pierre B. et Geneviève Rochon
<i>Pierre Beauchamp (fils Jacques)</i>	24	NON	
<i>Claude Beaudoin</i>	36+	NON	Vient terminer ses jours à Mascouche
<i>François Bériot</i>	46-51	NON	Journalier de Lachenaie
<i>Jean (Bte) Berloin dit Nantel</i>	22 (d40)	NON	Père, capitaine de milice de l'Île Jésus
Jean-Baptiste Berloin dit Nantel	33+	«33+	Fils du 1 <sup>er</sup> mariage/ 1 <sup>er</sup> marguillier 1750
<i>Jean-Baptiste Berloin dit Nantel</i>	34-?	NON	Fils du 2 <sup>e</sup> mariage; établis à Terrebonne
Jean-Baptiste Berloin dit Nantel	51+	v33+	Petit-fils (fils de Jean 1 <sup>er</sup> mariage)
Joseph Berloin dit Nantel	33-43	v33-43	Semble revenir à Mascouche en 1756
<i>Pierre Berloin dit Nantel</i>	33-43	NON	
Jacques Binet	?	50	Engagé, bref passage en 1750
<i>Charles Biron</i>	23-25	NON	Tisserand de Terrebonne
<i>Maurice Blondeau</i>	27-31	NON	Arrière-fief de la Gobelotte
Michel Bohémier	33+	«33+	Un des trois premiers marguilliers 1750
Pierre Bohémier	37+	«37+	Habite peut-être à Lachenaie
Alexis Bourgoïn	46+	v30+	
Jean Bourgoïn	25+	«33+	
Pierre Bourgoïn	25-36	«31+	Pierre déc. 43, sa veuve déc. 69 à Masc.
Vincent Bourgoïn (père)	25+	«51	
Vincent Bourgoïn (fils)	49+	«51	
<i>André Bouteiller</i>	«24-»24	NON	Meunier du moulin Lachenaie 1716-24
Joseph Brusseau	?	«51	

<i>Louise Campot</i>	17-«24	NON	Veuve François Couturier de l'Île Jésus
<i>Jean-Jacques Catignon</i>	22-27	NON	Arrière-fief de la Gobelotte, hab. Mtl.
Jean Chalifoux	29+	»36+	Cordonnier (décédé en 48)
<i>Nicolas Chaput</i>	19-26	NON	
Jean Charbonneau	24-«50	«34-«42	Peut-être une brève présence
Joseph Charbonneau	«50	«52	
<i>Philippe Charbonneau</i>	35+	NON	Journalier de Lachenaie
François Charpentier	18-v31	«23-»31	
Gabriel Charpentier	v42+	«42+	
Jean (Baptiste) Charpentier	19+	«24+	Se marie à 5 reprises; décédé à Masc.
Joseph Charpentier	50	v52	
<i>Louis Chayé</i>	«50	»51	Cordonnier à Mascouche en 1755
Pierre Chenesvert dit Demarbre	47+	«51	Journalier
(Nicolas) Antoine Coderre	«50	«51	Voyageur
<i>Jacques Coiteux</i>	48+	NON	
<i>Jean Collon dit Contois</i>	39-«50	NON	Marchand de l'Île Jésus
<i>Pierre Contance</i>	37-«50	NON	
<i>Jean-Baptiste Côté</i>	34-44	NON	Marchand de Lachenaie
<i>Michel (Augustin) Côté</i>	44-48	NON	
<i>Jacques Laurier dit Cotinau</i>	46-«50	NON	
<i>Jean Cotinot dit Laurier</i>	17-18	NON	
<i>Jean (Baptiste) Lorié dit Cotino</i>	46+	NON	
Pierre Couturier	17+	v20+	
Bernard Crotau	34+	«36-?	
<i>Jean (Baptiste) Crotau</i>	46-49	NON	
Antoine Cusson dit Desormiers	30+	«51	
<i>Charles Cusson dit Desormiers</i>	43+	NON	Voyageur
<i>Jean-Baptiste Cusson</i>	24 (d40)	NON	
Joseph Cusson dit Desormiers	48+	«55	S'installe à Mascouche après 1750
Charles Desjardins	49+	«50	
<i>François Desnoyers</i>	«24-?	NON	
Nicolas Drouard dit Villemaire	35+	«46+	
<i>Pierre Drouin</i>	24-25	NON	
<i>Jean-Baptiste Dubois</i>	21-«24	NON	
André Dubreuil	17-20	«20-20	
<i>Pierre Dubreuil</i>	19-«24	NON	
<i>Étienne Dufailly</i>	34-43	NON	
Noël Duguay Didier dit Parisien	32+	«42+	
<i>Antoine Dumont</i>	«50	«55	Tonnellier de Lach.; habite Masc. en 1755
<i>Amable Duprat</i>	50+	NON	S'installe à Mascouche vers 1755
<i>Athanase Dupras</i>	46+	NON	S'installe à Mascouche avant 1758
<i>Jacques Dupras</i>	42-49	NON	Décédé en 1750
<i>Jean Duprat (Prat)</i>	46+	NON	Tailleur d'habit de Lachenaie
<i>Joseph Dupras</i>	46+	NON	
Étienne Ethier	«50	«42+	Membre du comité de l'église en 1742
<i>François Ethier</i>	«36-36	NON	
Jean Ethier	39+	«37+	
<i>Joseph Ethier</i>	43-«50	NON	
<i>Alexis Faudeux</i>	21-23	NON	

« un nommé Ferrié »	24-?	NON	Peut-être Jean Ferré dit Lachapelle
Antoine Forget dit Despaty	27+	«34+	Voyageur
Jean Forget	«24-»26	NON	
Jean-Baptiste Forget Despaty	«50	«51	
Louis Forget dit Despaty	47+	NON	S'installe à Mascouche en 1754
Michel Forget	27-«50	«35-«46	
Pierre Forget	«24+	NON	
Jacques Fortin	«50	NON	
Pierre Fournel	46+	NON	Journalier de l'Île Jésus
Jean-Baptiste Fournier	?	»48-«51	
Jean-Baptiste Gariépy	«48+	«48+	
Pierre Gariépy (père)	17-41	NON	
Pierre Gariépy (fils)	41+	NON	S'installe à Mascouche en 1754
Simon Gaulin	36-37	NON	
Jacques Gerber	26-29	NON	
Joseph Gervais	48+	NON	
Raphaël Girou	48-51	NON	S'installe à Mascouche avant 1765
François Giboulot	19-»24	NON	
Jean Goguet	18-26	NON	
Charles Goulet	«53	51	S'installe à Mascouche en 1751
Joseph Gratton	17-18	NON	
Louis Gratton	48+	NON	
Laurent Guibeault	32-35	NON	
Joseph Guibord (père, fils)	«48+	«48+	Fils déc. 1748, ses héritiers par la suite
Pierre Guilbault	46-51	NON	Tailleur d'habit de Lachenaie
Guillaume Guion	17-18	NON	
François Hébert dit Lecomte	46+	NON	
Athanase Hubout	17-24/36 (d47)	NON	Succ. ne semble plus avoir terre en 1750
Augustin Hubout dit Tourville	49+	NON	
Charles Hubout dit Tourville	49+	NON	
Gabriel Hubout dit Tourville	46+	NON	
Jean-Baptiste Hubout dit Tour.	49+	NON	Voyageur, célibataire, de Lachenaie
Jérôme Hubout dit Tourville	49+	NON	
Joseph Hubout dit Tourville	33-35	NON	
Joseph H. dit Deslongchamps	24+	»24- (d47)	Arrière-fief de la Gobelotte
Joseph H. dit Deslongchamps (fils)	42+	enfant 5 ans	Arrière-fief de la Gobelotte
Louis Hubout dit Tourville	49+	NON	
Michel Hubout dit Deslongch.	17- (d27)	NON	
Gabriel Hunaut	18-20	«19-20	
Louis Hunaut	NON	v38-41	Cordonnier
Toussaint Hunaut	20-«24	NON	
Joseph Jannart	40+	40+	Membre du comité de l'église en 1742
Jean Jeantot	23-27	NON	Frère de l'Hôpital Général de Montréal
Jean-Bte Janvrin dit Dufresne	32-«50	NON	Notaire, arpenteur de Montréal
Jean-Baptiste Joly	«25-25	NON	
Guillaume Laberge	17-19	NON	Peut-être habite ici en 1719?
Joseph Lacombe	27-30/34/39-«50	NON	Curé de Lachenaie de 1726 à 1764
Jean Godard dit Lapointe	«50	NON	Habite Mascouche en 1760
François Lauzon	22-26	NON	

<i>Michel Lauzon</i>	22-26	NON	
<i>Pierre Lauzon</i>	22-26	NON	
<i>Jean-Baptiste Leclerc</i>	24+	NON	
<i>François Leclerc</i>	17-19	NON	
<i>François Leclerc</i>	43+	NON	Forgeron de Mascouche en 1754
<i>Hyacinthe Leclerc</i>	«50	NON	13 ans en 1750
<i>Prisque Leclerc</i>	27+	NON	
<i>Jean-Bte (René) Legardeur de Rep.</i>	20-22	NON	Fils du seigneur Pierre Legardeur
<i>Marie-Catherine Legardeur de Rep.</i>	38-«50	NON	Fille du seigneur Pierre Legardeur
<i>Nicolas Légaré</i>	50+	NON	
<i>Joseph Chevaudier dit Lépine</i>	«24-»24	NON	
<i>Pierre Léveillé dit Locat</i>	«50	«50?	1 <sup>er</sup> enfant né à Mascouche en 1756
<i>Nicolas Loïselle</i>	«50-57	NON	Voyageur
<i>Jacques Louftaux</i>	20-»24	NON	Ériché-Richer dit Louveteau
<i>Jean-Baptiste Maillot dit Lantin</i>	36-«50	NON	
<i>François Marcé (Marset/Mercé)</i>	35-«50	NON	
<i>Michel Marier</i>	«50+	NON	
<i>Michel Marion</i>	50+	NON	13 ans lors de la concession
<i>François Marois</i>	?	«50	1 <sup>er</sup> enfant né Mascouche en avril 1751
<i>Jean-Baptiste Marois</i>	19+	«22+	
<i>Charles Mathieu</i>	36+	NON	Négociant de Lachenaie
<i>François Mathieu</i>	«50	NON	
<i>Michel Morisseau</i>	«24+	«35+	
<i>Jacques Muloin (père)</i>	29+	NON	Décédé à Mascouche en 1756
<i>Jacques Muloin (fils)</i>	46+	NON	
<i>Jean-Baptiste Muloin</i>	«50	»51	Enfant né à Mascouche en 1754
<i>Pierre Muloin</i>	«50	»51	Enfant né à Mascouche en 1754
<i>Louis Normandin dit Lamotte</i>	47+	NON	Marchand de Lachenaie
<i>Antoine Parent</i>	26-«50	NON	
<i>Jacques Perreault</i>	47+	NON	Chirurgien de Lachenaie
<i>Nicolas Picard</i>	34+	«42+	Membre du comité de l'église en 1742
<i>Louis Plouffe</i>	17-35	«18-»33	
<i>François Poisset</i>	24-35	NON	Marchand de Rivière-des-Prairies
<i>Nicolas Poutret dit Lavigne</i>	?	«46-«50	
<i>Pierre Ranger dit Pasquest</i>	22-23	NON	
<i>François Renaud</i>	43+	v40+	Ici en 37 construction maison Renaud
<i>Michel Renaud</i>	36+	40+	Ici en 37 construction maison Renaud
<i>Jacques Robin</i>	33-43	NON	Meunier de Lachenaie
<i>Athanase Rochon</i>	47+(d49)	NON	Succession veuve Françoise Marier
<i>Jean Rochon</i>	37+(d50)	NON	Notable de Lachenaie
<i>Joseph Rochon</i>	47+	NON	Habite Mascouche à partir de 1769
<i>Michel Rochon</i>	42+	NON	
<i>Joseph Rouillard</i>	?	v50-52	Habite entre 1750 et 1752 ou 53
<i>Pierre Rouillard</i>	v50-52	v50-52	Habite entre 1750 et 1752 ou 53
<i>Louis Roussin (père)</i>	23-51	NON	
<i>Louis Roussin (fils)</i>	45-51	NON	
<i>Jean (Baptiste) Roussin</i>	«50	NON	
<i>Jacques Roy (pour famille)</i>	30-31	NON	
<i>Jean-Baptiste Roy (père)</i>	21-(d49)	«35-49	Capitaine de milice en 1749

Jean-Baptiste Roy (fils)	49+	«35+	Lieutenant milice 1760, capitaine 1763
Joseph Roy	29-«50	NON	
Pierre Roy (fils Joseph)	28-«50	NON	
Pierre Roy (fils Jean)	NON	37-38	Ici en 37 construction maison Renaud
Robert-Louis St-Laurent Ouis	«50+	NON	S'établit à Mascouche après 1751
François Séguin dit Ladéroute	19-26	NON	
Pierre Séguin dit Ladéroute	19-38	»31-38	Revient à Masc. et y décède en 1760
André Michel dit Taillon	47-50	NON	Journalier de l'Île Jésus
Jean-Baptiste Taillon	«52+	v49-50+	
Claude Tétreault	«50-58	?-58	Son 1 <sup>er</sup> enfant né à Mascouche en 1756
François Therrien	«51-51	49-51	
François-Hyacinthe Therrien	50+	50+	
Jacques Therrien (père)	«24-(d30)-43	»1730+	
Jacques Therrien (fils)	?	»1730+	1 <sup>er</sup> mariage de Mascouche en 1751
Jean Therrien	41+	»1730+	
Nicolas Thibault (père)	21-26	«23-26	Huissier royal, déc. 27 à Terrebonne
Nicolas Thibault (fils)	33-36	«23-«35	
Guillaume Truchon dit Léveillé	26+	26+	
Jean (Bte) Truchon dit Léveillé	17-(d46)	«22-46	Assassiné par sa femme
Joseph Truchon dit Léveillé	46+	24+	
Louis Truchon dit Léveillé	17+	«21+	
Pierre Truchon dit Léveillé (père)	17+	«21+	Donateur du terrain de l'église en 1742
Pierre Truchon dit Léveillé (fils) ?		n22+	
René Trudel	20-23	NON	
Charles Vaillancourt	«50+	NON	S'installe à Mascouche après 1752
Jean Vaillancourt	32-35	NON	
Joseph Vaillancourt	32-«50	NON	
Antoine Vaudry	46+	n22+	
Gabriel Vaudry	41+	22+	
Jacques Vaudry (père)	26+	22-(d«49)	
Jacques Vaudry (fils)	32+	22+	Enseigne de milice en 1750
Jean-Baptiste Vaudry	23-24/26+	22+	Taillandier de Mascouche en 1752
Pierre Vaudry	46+	n24+	
Toussaint Vaudry	26+	22+	
Jean Vigneau	«50+	NON	
Jacques-Charles Villeneuve	39-46	«42-«48	Membre du comité de l'église en 1742
Joseph Villeneuve	47-47	NON	
Pierre Villeneuve	39+	»41+	

LEXIQUE :

Censitaire : Colon qui a reçu une terre en concession, ou par achat; nous avons inclus également le nom des fermiers ou journaliers, sans terre, qui ont vécu à Mascouche

Terre : Années entre lesquelles le censitaire possède une terre à Mascouche

Résident : Années entre lesquelles le censitaire habite à Mascouche

NON : Le censitaire n'a jamais résidé à Mascouche

Eustache Allard : Censitaire résident à Mascouche

*Jacques Beauchamp* (en italique) : Censitaire non résident

39-46 : Entre 1739 et 1746

«50 : Avant 1750

»50 : Après 1750

v42 : Vers 1742

17+ : 1717 jusqu'en 1750 et possiblement davantage

? : Aucune information sur le fait que ce censitaire possède une terre à Mascouche

n22 : Natif de Mascouche en 1722

(d49) : décédé en 1749

Masc : Abréviation de Mascouche

Note : La graphie des noms et prénoms a été normalisée de façon contemporaine, car la manière d'écrire les noms de l'époque nous apparaissait très différente d'un document à l'autre.



2906, chemin Sainte-Marie  
Mascouche, QC, J7K 1N7  
450 417-1277

[info@sodam.qc.ca](mailto:info@sodam.qc.ca)

**[sodam.qc.ca/patrimoine](http://sodam.qc.ca/patrimoine)**